ACADÉMIE DE BESANÇON.

RENTRÉE SOLENNELLE

DES FACULTÉS

ET DE L'ÉCOLE PRÉPARATOIRE

DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE

DE BESANÇON.

16 NOVEMBRE 1865.

BESANÇON

JULES ROBLOT, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE

Rue du Clos, 31.

1865.

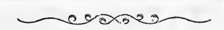
RENTRÉE SOLENNELLE

DES FACULTÉS

ET DE L'ÉCOLE PRÉPARATOIRE

DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE

DE BESANÇON.



La séance solennelle de rentrée des Facultés des sciences et des lettres et de l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Besançon pour l'année scolaire 1865-1866, a eu lieu le jeudi 16 novembre, à deux heures et demie, dans la grande salle de la Faculté des lettres, sous la présidence de M. Caresme, Recteur de l'Académie, Officier de la Légion d'honneur et de l'Instruction publique. Le chef de l'Académie était entouré des membres du Conseil académique, parmi lesquels se trouvaient S. Em. Monseigneur Mathieu, Cardinal Archevêque de Besançon; M. Loiseau, Premier Président de la Cour impériale; M. d'Arnoux, Préfet du département du Doubs; M. Clerc de Landresse, Maire de la ville de Besançon; MM. Bailly, Sandras et Aulard, Inspecteurs de l'Académie; MM. Blavette et Pérennès, Doyens des Facultés des sciences et des lettres; M. San-

deret de Valonne, Directeur de l'Ecole de médecine et de pharmacie.

Derrière lui étaient assis, en costume officiel, MM. les Professeurs des Facultés des sciences et des lettres; MM. les Professeurs de l'Ecole de médecine; MM. les Secrétaires de l'Académie et des Facultés; MM. les Proviseur, Censeur et Professeurs du Lycée impérial.

Un nombreux auditoire, dans lequel on comptait beaucoup de dames, se pressait dans l'enceinte. Aux places réservées on remarquait M. le Président du Tribunal civil; M. l'abbé Bergier, Vicaire-Général; MM. les Colonels d'Etat-Major, du Génie et de l'Infanterie; M. le Procureur impérial; M. le Directeur des douanes; plusieurs membres du Conseil de préfecture et du Conseil municipal, et d'autres notabilités de la ville appartenant au clergé, à la magistrature, à l'armée, à l'administration.

M. le Recteur, après avoir déclaré la séance ouverte, a prononcé l'allocution suivante.

ALLOCUTION DE M. LE RECTEUR.

Messieurs les Professeurs,

A aucune époque de l'histoire il ne s'est manifesté une préoccupation aussi vive que celle de nos jours pour tout ce qui tend à favoriser chez l'homme le développement de l'intelligence.

Le mouvement que je signale n'est point particulier à la France; elle ne fait qu'y participer.

Nous le remarquons chez les peuples voisins, où il se produit avec le caractère propre au génie de chacun d'eux. Ici ce sont les sciences exactes, dont le progrès se poursuit avec ardeur et dont

les applications se multiplient à l'infini. Les sciences spéculatives étendent ailleurs leur vaste domaine, et trop souvent aux données de l'observation se joignent des théories métaphysiques au milieu desquelles l'esprit s'aventure, en se livrant aux écarts de l'imagination.

Habituée à devancer les autres nations, surtout en ce qui touche aux choses de l'esprit, la France de son côté ne pouvait rester spectatrice indifférente lorsque tant de manifestations éclataient autour d'elle ; car elle entend se maintenir au premier rang. Tout est pour elle objet d'étude ; mais elle apporte dans ses recherches cette raison calme et maîtresse d'elle-même, ce jugement sûr et ce bon sens qui la distinguent.

Il y a quatre ans à peine qu'une exposition universelle, qui justifiait bien son titre, s'organisait à Londres. Tous les peuples semblaient s'y être donné rendez-vous : toutes les branches de l'industrie y étalaient leurs merveilles, et ces merveilles n'étaient point un résultat que l'homme puisse obtenir, réduit à ses seuls organes. Il les devait à l'ensemble des forces de la nature asservies par son intelligence. Il les devait à sa puissance qu'il tire du noble privilége dont il est investi et par lequel la Providence l'a placé au-dessus de tous les autres êtres de la création.

Dans cette brillante exposition de 1862 que la France se propose de renouveler à son tour, au milieu des richesses de l'art un vaste emplacement était réservé à une exposition spéciale, et là se trouvaient classés tous les objets divers relatifs à l'enseignement. Ce n'était encore qu'un essai ; mais il faisait connaître déjà quels étaient chez les différents peuples, devenus pour la France de sérieux rivaux, les développements donnés à l'instruction ; et cette première tentative disait en termes éloquents la valeur des écoles de tous genres, les progrès de la science pédagogique, et les ouvrages nombreux auxquels elle avait donné le jour.

Ce fut en quelque sorte une révélation tout inattendue : on crut sortir d'un long sommeil. Ce fut en même temps un avertissement dont l'amour-propre national pouvait ne pas être flatté, mais dont il devait profiter avant peu.

Deux ans après, une enquête était commandée par le chef éminent de l'Université sur l'état de l'instruction primaire à l'étranger,

et souvent une situation plus florissante que n'était la nôtre y fut constatée par les documents les plus authentiques.

Jaloux de tout ce qui intéresse la France, le Gouvernement de l'Empereur s'en est ému. Il veut pour elle toutes les gloires : il veut ne pas laisser dégénérer parmi nous l'instruction publique : il veut conserver au pays le rang élevé qu'il a constamment obtenu par les œuvres de l'intelligence.

De là, Messieurs, cette lutte ardente contre l'ignorance et cette vive impulsion qui, sans faire perdre à l'enseignement son caractère essentiel, son caractère moral et religieux, en favorise partout la propagation. De là ces concours multipliés et ces bibliothèques scolaires où les précautions les plus minutieuses président au choix des ouvrages. De là ces efforts persévérants pour rendre moins onéreux aux familles les bienfaits de l'éducation. De là ces nombreuses classes d'adultes où l'enfant devenu homme vient s'asseoir de nouveau sur les bancs de l'école et réparer avec courage les brèches faites chaque jour par le temps à son instruction première. De là enfin ces encouragements de toutes sortes dont le but est d'exciter l'émulation des élèves, le zèle et le dévouement des maîtres.

Mais tandis que l'enseignement primaire ou secondaire se donne de toutes parts avec profusion, un rôle particulièrement honorable est assigné aux professeurs de l'enseignement supérieur. Après avoir porté leurs investigations dans les profondeurs de la science et lui avoir arraché ses secrets mystérieux, ils ont pour mission de les dévoiler au grand jour. La science, dans ses éléments comme dans ses applications, suffit aux besoins ordinaires de la société : c'est dans les régions réservées à ses hautes spéculations qu'elle prépare la grandeur d'un peuple et assure sa prééminence au point de vue de la civilisation. Telle doit être la direction des efforts de chacun de vous; et, si faible que puisse être la part qui lui est réservée dans le travail commun, il se doit à son œuvre, tout entier, sans réserve.

Vous ne ferez d'ailleurs que continuer de nobles et anciennes traditions.

Ce n'est pas de nos jours seulement que l'enseignement supérieur a conquis son droit de cité dans la province de Franche-Comté.

Nous y voyons, dès 1278, une Université fondée par un comte palatin. En 1420, un souverain des deux Bourgognes la transfère à Dole, où elle se maintient avec des chances diverses de succès jusqu'en 1676. Dole perd alors son titre de capitale, et Besançon devient le siége de cette Université qui avait duré plus de cinq siècles, quand elle tomba sous les coups de la Convention. Elle tomba, mais elle devait renaître bientôt sous une forme nouvelle.

Ce fut à Dole surtout qu'on la vit florissante, alors qu'elle comprenait une faculté de théologie, une faculté de droit, une faculté de médecine et une faculté des arts; alors que parmi ses dix-sept professeurs, elle comptait plusieurs hommes éminents dans la science; alors que de l'Espagne, de la Flandre et des provinces voisines de la Franche-Comté affluaient de nombreux étudiants autour de ses chaires; alors enfin qu'elle avait pour chancelier l'archevêque de Besançon et pour président le premier président du Parlement. Et lorsqu'en 1808, Napoléon Ier fondant l'Université de France créait des facultés à Besançon et y rétablissait une Ecole de médecine, il ne faisait en quelque sorte que renouer la chaîne des temps dont le premier anneau remontait à 1278.

Vous le voyez, Messieurs les professeurs, vous êtes les descendants de la vieille Université franc-comtoise; c'est un titre de noblesse dont vous avez à cœur de vous rendre dignes. Vous saurez perpétuer de glorieux souvenirs. Et maintenant, au moment même où nous inaugurons dans cette enceinte une nouvelle année scolaire, je me demande si nous n'avons pas sous les yeux l'image d'une des solennités de l'ancienne Université. Un prince de l'Eglise, le premier magistrat de la province, le nouveau chef que la confiance du Souverain vient d'appeler à la tête du département et l'habile administrateur à qui naguère notre cité tout entière accordait l'unanimité de ses suffrages, tous, membres du conseil académique, sont au milieu de nous pour honorer la reprise de vos travaux. Je les remercie du fond du cœur de leur bienveillante sympathie. Leur présence dans cette enceinte me dit assez tout l'intérêt qu'ils portent à la science. C'est le même intérêt que déjà lui portaient jadis les premiers dignitaires de la province.



M. le Recteur a donné ensuite la parole à M. le Doyen de la Faculté des sciences, à M. le Doyen de la Faculté des lettres, à M. le Directeur de l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie, pour la lecture de leurs rapports annuels.

RAPPORT DE M. BLAVETTE

DOYEN DE LA FACULTÉ DES SCIENCES.

Eminence,
Monsieur le Recteur,
Messieurs,

J'ai à vous présenter l'exposé rapide des travaux de la Faculté des sciences pendant l'année qui vient de s'achever, et mon premier soin doit être de vous entretenir de nos cours. Mais leurs programmes officiels, dont nous ne devons pas nous écarter, sont restés les mêmes depuis douze ans, et ce qu'il y a d'intéressant à vous dire sur chacun d'eux est un sujet épuisé depuis longtemps. Si j'ajoute que, dans tout le cours de l'année, aucune circonstance imprévue n'a troublé la régularité de nos leçons, que le personnel des professeurs n'a subi aucune modification, que nos collections scientifiques, précieux auxiliaires de la parole des maîtres, ont continué de s'accroître et de se compléter, que chacun des professeurs a rempli ses obligations avec une parfaite exactitude, j'aurai tout dit sur nos cours, puisque je ne pourrais rien ajouter à ces quelques paroles sans tomber dans des redites fastidieuses qu'il est de mon devoir de vous épargner.

Le compte-rendu, ou, pour parler plus exactement, l'énumération des ouvrages et mémoires scientifiques publiés par les professeurs de notre établissement prend tous les ans une place dans mon rapport. Mais, à mon grand regret, cette place est trop restreinte pour que je puisse les faire suffisamment apprécier. Il faudrait pour cela entrer dans des développements que ne comporte pas la nature de mon travail, qui doit essentiellement rester un rapport et non

pas devenir une leçon de Faculté. Je me borne donc à citer avec éloge deux mémoires adressés à l'Institut par M. Reboul, dans lesquels notre collègue a soumis au jugement de l'illustre compagnie des recherches nouvelles sur les carbures du groupe de l'acetylène. De l'un des termes de ce groupe il a dérivé un hydrogène carboné particulier, type d'une série nouvelle, qui est à celle de l'acetylène ce que celle-ci est à la série du gaz oléfiant.

J'ai enfin à vous entretenir du baccalauréat qui, par l'importance des résultats qu'il amène à sa suite, a le privilége d'intéresser, j'ai presque dit d'émouvoir les candidats, leurs familles, leurs maîtres, et tous ceux enfin qui de près ou de loin s'occupent de l'état actuel de l'instruction secondaire et de son avenir dans notre pays. D'ailleurs cette année un nouveau degré d'intérêt s'attache au compte-rendu des examens, parce que la législation qui régit cette institution vient d'être modifiée, et que la transformation qui s'opère depuis plus d'un an n'est pas encore arrivée à son terme. Ainsi nous attendons un nouveau règlement pour le baccalauréat restreint, mais le baccalauréat scindé, qui n'a fait que paraître, déjà n'existe plus; l'ancien règlement du baccalauréat complet est et demeure aboli, et il va sans dire qu'il est remplacé par un autre : « Uno *avulso non deficit alter.* » Le nouveau système a déjà fonctionné à la session de juillet; j'ai à vous expliquer les changements qu'il a amenés, ce qu'il a déjà produit, ce que l'on en peut espérer : je ferai tous mes efforts pour être clair et bref.

Je vous disais, Messieurs, il y a deux ans, que le diplôme de bachelier n'était pas autre chose qu'un certificat d'études bien faites. Donc, fortifier les études de l'enseignement secondaire en les soumettant dans toutes leurs parties à la sanction publique et solennelle de l'épreuve, faciliter aux bons élèves l'obtention du grade, rendre le diplôme inaccessible aux candidats mal préparés, protéger l'aspirant contre les erreurs possibles de ses juges, donner aux juges toute la latitude nécessaire pour pouvoir apprécier le mérite de l'aspirant, telles sont les qualités d'un bon règlement, et le but que tous les législateurs en matière de baccalauréat ont dû se proposer d'atteindre; mais si l'on en juge par le nombre des décrets, arrêtés, prescriptions qui se sont succédé, l'œuvre a été longue, pénible, laborieuse. Toutefois il semble que le progrès des

études ait été de tous les résultats désirés le moins difficile à atteindre, car il n'est pas douteux que les remaniements dont je parle n'aient été faits pour la plupart moins en vue de perfectionner l'enseignement classique que pour abriter le candidat derrière un rempart formidable, inaccessible à l'erreur ou à la partialité. L'autorité supérieure, entraînée dans cette voie par l'opinion, avait fini, ainsi que je le ferai voir tout à l'heure, par dépasser le but, et le chef actuel de l'Université a senti la nécessité de revenir en arrière.

Faut-il donc en effet tant de formalités pour que quatre professeurs de l'enseignement supérieur, constitués en jury, s'assurent qu'un jeune homme, parvenu au terme de ses études classiques, en a profité autant qu'il est raisonnable de l'exiger de lui, ou qu'il a besoin d'en reviser quelques parties? Si les chances d'erreurs préjudiciables aux bons candidats sont vraiment inquiétantes, s'il est possible qu'un tribunal, composé comme je viens de le dire, n'aperçoive que de l'insuffisance là où se trouvent réellement la capacité et le savoir, c'est bien le cas de dire, après le satirique français, que *le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.* Sans doute les Facultés peuvent commettre des erreurs, et, si quelqu'un exigeait que nos jugements en fussent toujours exempts, je le prierais de me dire où se trouve l'infaillibilité, et nous discuterions ensuite ce qu'il y a à faire pour la posséder. En attendant, et puisqu'il est convenu que nous sommes faillibles, il n'est pas sans intérêt de savoir si nous ne pécherions pas beaucoup plus souvent par excès d'indulgence que par excès de sévérité. Or, pour éclaircir ce point, nous pouvons consulter l'expérience et invoquer des témoins irrécusables. Toutefois on me permettra auparavant de ne pas prendre à notre charge le fait heureusement fort rare, mais non sans exemple, de l'ajournement d'un candidat, digne par son savoir d'être admis, mais qui, sous l'influence d'un malaise, d'une préoccupation, d'un trouble dépendant de son état physique ou moral, n'a pas su donner la mesure de sa capacité. C'est un malheur qu'il serait injuste d'imputer à un défaut de sagacité de la part des juges. Quiconque a instruit la jeunesse sait que le meilleur élève, dans une circonstance donnée, peut manquer une épreuve essentielle. Si le sublime génie qui s'appelait Homère avait parfois ses moments de sommeil, est-il surprenant que l'intelligence d'un

jeune homme encore sur les bancs ne soit pas toujours bien éveillée, et veut-on que l'humanité, qui partout ailleurs a ses défaillances, en soit exempte au baccalauréat ? Ce premier point réglé, je m'adresse maintenant à tous ces hommes honorables qui consacrent une vie de labeur et de dévouement à préparer les jeunes gens aux épreuves difficiles qui les attendent à la fin de leurs cours classiques, à ces hommes qui connaisent, sans jamais s'y tromper, le côté fort et le côté faible du savoir de nos candidats; je leur demande s'il n'est pas vrai que presque toutes les erreurs qui nous échappent ont pour résultat l'admission d'élèves qui mériteraient d'être renvoyés pour quelques mois à l'étude : et, s'il n'est pas sans exemple qu'un jeune homme vraiment capable ait été ajourné une fois, qui pourrait m'en citer un seul ayant subi deux ajournements? Combien, au contraire, n'en a-t-on pas vus, qui n'avaient qu'une instruction superficielle, parvenir à surprendre un vote favorable en faisant miroiter aux yeux de leurs juges les fausses lueurs d'une science amoindrie, qui ne dépassait pas les limites des questions numérotées du programme? Pourquoi donc ces remaniements continuels qui, sans presque atteindre le fond même, je veux dire, la matière de l'examen, le modifient incessamment quant à la forme, comme si le règlement donnait la capacité au candidat et les lumières aux juges? C'est que tel qui a subi un échec, qui voit ses espérances déçues, ses projets ajournés, se persuade et dit de la meilleure foi du monde que, *ce qui lui a manqué, ce n'est ni la capacité ni le savoir, et que son examen autrement dirigé aurait eu une autre issue* : et comme, dans notre pays, les sympathies ne font jamais défaut aux affligés, chacun de réclamer de nouvelles garanties contre les mauvaises chances de l'examen, et les réclamations de se perpétuer de session en session sans qu'on puisse espérer d'en voir la fin avant que le baccalauréat rende tout le monde content, ou, en d'autres termes, avant le temps où personne ne sera plns ajourné.

Tout cela, Messieurs, est si naturel, si éminemment français, que je ne songe pas le moins du monde à le blâmer ni à m'en plaindre ; il me suffit de le constater pour pouvoir en conclure qu'il est de l'essence de l'épreuve d'être beaucoup critiquée dans sa forme ; et j'ajoute qu'elle compte peu de défenseurs; car ceux qui

en sortent vainqueurs trouvent tout simple et sont médiocrement flattés d'avoir obtenu la justice qui leur était dûe ; je m'explique ainsi comment le baccalauréat, sanction nécessaire, de l'aveu de tous, des études de l'enseignement secondaire, beaucoup attaqué du côté de la forme, peu défendu, et toujours subsistant, n'a jamais eu qu'une législation éphémère.

Je n'ai pas l'intention, Messieurs, de discuter même sommairement toutes les dispositions du règlement qui vient de se substituer à tous ceux qui l'ont précédé; je ne veux m'arrêter avec quelques détails que sur une seule d'entre elles, celle dont l'influence se fera le plus sentir sur la préparation au grade.

On a dit avec beaucoup de raison que *le mieux est l'ennemi du bien*. Cette vérité s'est confirmée à propos du sujet que je traite. Pendant longtemps, chacun des examinateurs avait la liberté de choisir dans le programme des études classiques les questions qu'il jugeait à propos d'adresser aux candidats : c'était bien. On voulut faire mieux, et l'on prétendit constituer le sort garant de l'impartialité des juges. On réunit sous un même numéro quelques questions prises dans le programme de l'enseignement scientifique des lycées, et le sort désignait trois numéros sur lesquels devait porter *exclusivement* l'interrogation du candidat sur les trois grandes divisions de la partie scientifique. Chaque élève savait donc, positivement, que telle question, telle théorie que lui développait son professeur, ne lui serait certainement pas demandée au baccalauréat. Je ne surprendrai personne quand je dirai que ces parties du cours régulier étaient négligées par le plus grand nombre, qui n'avait d'oreilles que pour les matières exigées par le questionnaire officiel. Or, ces lacunes regrettables et nombreuses dans l'instruction de l'élève étaient autant de solutions de continuité qui détruisaient cet admirable enchaînement de vérités qui s'appelle une science et qui ne souffre pas de ruptures.

Le meilleur remède à ce mal était la suppression du questionnaire et la suppression du tirage au sort : c'est ce que le nouveau règlement vient de faire avec beaucoup de sagesse et de raison. Qu'était-ce, Messieurs, que le tirage au sort? Disons-le nettement pour la consolation de ceux qui pourraient le regretter : oui, c'était une précaution prise pour assurer au candidat l'impartialité de son

juge ; mais, à mon sens, c'était la *Précaution inutile ;* car l'impartialité ne réside pas dans la capacité d'une urne, elle siège au fond de la conscience, s'exerce librement, et ne se laisse imposer ni par arrêtés ni par décrets.

Le tirage au sort, combiné avec le questionnaire, c'était souvent le doute imposé au juge de par le règlement. Les réponses d'un candidat laissaient-elles supposer que la mémoire beaucoup plus que le raisonnement faisaient les frais de ses explications, et fallait-il pour s'en assurer le faire sortir de son numéro et lui donner à explorer quelque autre partie du domaine de la science? Le règlement opposait les infranchissables barrières de ce même numéro. Chacun de vous, Messieurs, devine ce qui devait arriver; le candidat, incomplétement examiné, était déclaré capable : et chacun de vous aussi aperçoit dans ce défaut de liberté de l'examinateur une cause d'erreur à laquelle ce dernier ne pouvait échapper : *quæque ipse miserrima vidi, et quorum pars magna fui.*

Quelqu'un me dira peut-être que ces erreurs-là ne sont pas celles dont on se plaint, et que, si quelques candidats, peu laborieux à la vérité, ont la bonne chance de s'échapper sains et saufs de nos mains, il n'y a pas grand mal à cela. Si je comprends bien, Messieurs, cela signifie que si l'examen au lieu d'être une vérité n'était qu'une déception, peu importerait; et que, si, au moment d'entrer sur la scène du monde où il a son rang à conquérir, un jeune homme doit son premier succès aux caprices du hasard au lieu de le devoir à son travail, c'est tant mieux pour lui! S'il en était ainsi, il faudrait, et plus tôt que plus tard, supprimer le baccalauréat.

Et, considéré à un autre point de vue, le questionnaire, composé de lambeaux épars, et qui était pour la science ce que le monstre décrit dans l'*Art poétique* serait pour la peinture, comment était-il étudié par une foule de candidats? Hélas! Messieurs, ils en cherchaient les réponses dans des livres dont chacun sait le nom, tâchaient de les apprendre par cœur, et les récitaient du mieux qu'ils pouvaient. Je ne parle pas ici d'un procédé peu connu, il s'appelait l'*art de réparer en peu de mois les désastres produits par le mauvais emploi ou le gaspillage du temps pendant toute la durée des humanités.* La méthode et ses livres étaient vantés et offerts au

public, prônés dans les journaux, où ils figuraient sans désavantage dans la longue série des spécifiques infaillibles; les *Manuels*, qui détrônaient les vrais livres classiques, étaient communs chez les élèves, s'étalaient dans les classes et faisaient le désespoir des bons professeurs. C'est à cette plaie invétérée que le nouveau règlement a cherché le remède. Ils ne s'agira plus de confier à une mémoire plus ou moins hésitante les réponses à des questions sans liaison renfermées dans trente et quelques numéros; il faudra étudier et comprendre de vrais cours de sciences, puisque l'examen portera indistinctement sur toutes les parties de l'enseignement scolaire. L'énergie du remède sera-t-elle égale à l'étendue et l'intensité du mal? Je n'ai pas une assez forte dose d'optimisme pour l'espérer; il y aura toujours des impatients, fuyant le travail, spéculant sur le hasard et se confiant, peut-être à tort, à leur bonne étoile; mais la mesure dont il s'agit leur retire singulièrement des chances de succès, et cela seul suffirait pour qu'elle fût un bienfait réel pour la jeunesse qui s'élève.

Si l'auteur du règlement dresse de nouveaux obstacles devant ceux qui refusent de travailler, en revanche il s'étudie à aplanir les difficultés qui arrêtent les candidats de bonne volonté. Il n'a pas voulu que, dans la dernière année d'études des lycées, les élèves continuassent d'être partagés en deux groupes, les uns aspirant au baccalauréat pour le mois d'avril, les autres pour la fin de l'année, et qu'il y eût ainsi deux classes distinctes dans une seule classe. Par la suppression de la session d'avril, il a assuré la régularité, l'intégrité, l'unité des cours préparatoires au grade. Ce n'est pas tout, il a allégé le nouveau programme de toute la partie d'histoire naturelle qui figurait sur l'ancien, il a permis que, dans certains cas, le mérite de l'une des compositions écrites compensât la faiblesse de l'autre, il a abaissé la difficulté d'obtenir des notes favorables sur le certificat d'aptitude, il a réduit presque de moitié la durée de l'examen oral.

Vous apprécierez, Messieurs les candidats, ces dispositions bienveillantes, et vous accepterez loyalement les conditions que vous impose ce règlement, sans chercher à les éluder; car, sans votre concours, les meilleures prescriptions de l'autorité supérieure resteraient sans effet, et c'est pour vous conformer à ses bienveillantes

intentions que vous vous efforcerez de satisfaire à une dernière condition trop importante pour que je la passe sous silence.

Une auguste volonté, vous le savez, demande que vous soyez des hommes, et non pas seulement des bacheliers. D'autres vous diront, avec plus de développements et mieux que je ne puis le faire ici, les graves devoirs qui découlent pour vous de cette obligation. Mais je ne sortirai pas des limites de mon sujet en vous rappelant que, pour mériter ce titre d'hommes, il faut apporter à la société au sein de laquelle vous allez vivre le tribut tout entier des ressources et des richesses de votre intelligence. Cultiver et étendre par le travail toutes les facultés de son esprit afin d'en obtenir le développement complet et harmonieux est une obligation à laquelle nul d'entre vous ne peut légitimement se soustraire. Suivez donc assidûment vos cours, faites des études complètes, résistez à l'impatience d'être bacheliers avant le temps, osez lutter avec énergie contre les difficultés de la science, apprenez par des exercices répétés à exposer avec méthode et clarté ce que vous aurez acquis par la méditation, et, soyez-en sûrs, votre intelligence grandira, la timidité s'éloignera pour faire place à la confiance qui naît du sentiment de la force; vous serez des hommes, et nous encouragerons vos efforts, et nous applaudirons à vos succès, et nous serons heureux de vous décerner un diplôme bien mérité. Mais celui qui redoute le travail, qui laisse sommeiller ses plus belles facultés, celui qui se repose sur ses professeurs du soin de penser, de réfléchir, de répondre à sa place, et qui ne connaît pas les difficultés de l'étude pour ne les avoir jamais regardées en face, celui enfin qui fait du baccalauréat le but suprême qu'il n'atteindra jamais assez tôt, et au delà duquel il ne voit plus rien à étudier, celui-là, dis-je, n'a pas même conscience de sa faiblesse, et, quand l'heure de l'examen aura sonné, il aura beau frapper à la porte du baccalauréat, en s'écriant : « *Homo sum, humani nihil a me alienum puto.* » La Faculté lui répondra qu'il n'est encore qu'un enfant, et lui refusera son diplôme.

Je n'aurais rien à ajouter à ces explications, Messieurs, et je proclamerais immédiatement les résultats de l'année, s'il ne me paraissait pas important d'appeler d'une manière toute spéciale l'attention de MM. les candidats sur une disposition nouvelle qu'ils

ne doivent pas laisser passer inaperçue. Depuis que la mécanique et la cosmographie font partie des connaissances exigées, ces deux sciences, dont l'une est si utile et l'autre si intéressante, étaient en dehors des matières dans lesquelles on choisissait les sujets de composition ; et c'est probablement à cette circonstance qu'il faut attribuer le peu de zèle avec lequel elles étaient cultivées l'une et l'autre. Maintenant qu'elles ont pris dans le programme la place qu'elles y doivent occuper naturellement, elles pourront dorénavant, au même titre que les autres branches des mathématiques, fournir des sujets pour l'épreuve écrite.

Voici maintenant le résultat des examens. On sait que dans les deux premières sessions l'ancien règlement a été appliqué, et que le nouveau n'a été en vigueur qu'à la session de juillet, et seulement quant à la forme, car l'ancien programme avec ses divisions avait encore été conservé à cette session. Pour les deux premières sessions, nous avons eu 54 candidats, dont 17 admis et 37 ajournés. Deux ont obtenu la mention *très-bien*, qui n'avait pas été donnée l'année dernière, ce sont MM. Vézian, pour le baccalauréat complet, et Fournier pour le baccalauréat restreint. Trois ont obtenu la mention *bien*, ce sont MM. Frapillon, pour le baccalauréat complet, Ledoux et Febvre, pour le baccalauréat restreint. Quatre ont eu la mention *assez bien*, huit la mention *passablement*.

Pour la session de juillet, le nombre des candidats était 75, sur lesquels 41 admis et 34 ajournés. Deux ont obtenu la mention *bien*, ce sont MM. Moreau et Barthelet ; 19 ont eu la mention *assez bien*, et 20 la mention *passablement*.

La réunion des trois sessions nous donne 129 candidats, dont 58 admis et 71 ajournés ; la proportion des admissions a donc été de 45 sur cent ; c'est exactement celle des deux dernières années.



RAPPORT DE M. PÉRENNÈS

DOYEN DE LA FACULTÉ DES LETTRES.

Eminence,
Monsieur le Recteur,
Messieurs,

La Faculté des lettres dont j'ai l'honneur d'être l'organe, a rempli sa tâche accoutumée, et a tracé, pour ainsi dire, son sillon habituel pendant l'année qui vient de finir. Elle a fait des cours, des conférences et des examens. Je dois rendre compte le plus succinctement possible, car telle est la règle, de ces trois ordres de travaux.

Les cours ont eu lieu conformément au programme approuvé par l'autorité supérieure, et les professeurs en ont pris les sujets dans le cadre tracé pour chaque année d'enseignement par l'arrêté du 7 mars 1853.

Le professeur de philosophie, M. Chappuis, devait exposer l'histoire de la philosophie religieuse ; mais, au lieu d'en tracer rapidement un tableau général, il s'est appliqué à mettre en lumière quelques points importants. Après avoir passé en revue les systèmes du premier âge de la philosophie grecque, opposé les tentatives des Ioniens à celles de l'esprit dorien, il a particulièrement étudié la dialectique et les doctrines de Socrate et montré en lui le fondateur de la philosophie morale et de la philosophie religieuse. Platon et Aristote, dont l'un applique la méthode de Socrate à la métaphysique, et l'autre reproche à son maître de perdre la métaphysique dans la logique, lui ont fourni la matière de plusieurs leçons. Puis il a fait connaître à ses auditeurs les doctrines des Epicuriens, qui nient les dieux, des Stoïciens, qui se renferment dans la philosophie de la nature et y cherchent une sorte de justification du polythéisme ; enfin de l'école néoplatonicienne et panthéistique d'Alexandrie. Arrivant à la philosophie moderne, le professeur a étudié chez Descartes, Mallebranche, Leibnitz, les grands principes de l'école spiritualiste, et retracé l'histoire des luttes qu'elle a soutenues contre le scepticisme, le matérialisme et le

panthéisme : il a ainsi brièvement exposé et discuté les principales doctrines des trois derniers siècles.

Cette année, M. Chappuis, empruntant à la psychologie le sujet de son cours, étudiera les facultés de l'intelligence.

Le professeur d'histoire, M. Monin, a étudié dans ses leçons de l'an dernier les mœurs et les institutions des temps modernes et s'est particulièrement attaché à exposer les révolutions successives qui ont changé la face de l'Europe. Malheureusement les forces de notre savant collègue n'ont pas répondu à son courage, et il a dû interrompre son cours dès le commencement du deuxième semestre. L'état de fatigue où il s'est trouvé à la suite de travaux entrepris avec une ardeur que j'ose appeler héroïque, pour reconstituer, à l'aide de débris épars péniblement recueillis dans les livres et les monuments, un des idiomes disparus de l'ancienne Gaule, lui a fait sentir le besoin d'un repos prolongé, et le chef de l'Instruction publique, accédant à son désir, lui a récemment accordé un congé d'inactivité. M. Chotard, professeur au lycée impérial de Nantes, docteur ès-lettres, officier de l'Instruction publique, a été chargé de la classe d'histoire à titre de suppléant. Les services déjà anciens de notre nouveau collègue et les succès qu'il a obtenus suffiraient pour justifier, s'il en était besoin, le choix de l'autorité. Après avoir successivement professé dans les lycées d'Angoulême, de Nîmes, du Puy et de Troyes, il a eu la bonne fortune de pouvoir s'initier à l'enseignement oratoire par un cours public dont il a été chargé à l'école préparatoire à l'enseignement supérieur des sciences et des lettres de Nantes. M. Chotard a d'ailleurs publié sur quelques questions de géographie ou d'histoire (le périple de la mer Noire d'Arrien et l'expédition de Charles VIII en Italie) des écrits substantiels qui témoignent de sa science autant que de son talent. Le public qui le verra bientôt à l'œuvre appréciera, nous n'en doutons pas, les qualités sérieuses qui recommanderont ses leçons à l'attention et à l'intérêt de la jeunesse.

M. Weil, professeur de littérature ancienne, a traité des historiens de l'antiquité, et a étudié en détail un sujet dont il essayait, il y a un an, à cette place même, de donner une idée générale. Le cours qu'il se propose de faire dans l'année qui s'ouvre, tiendra encore de l'histoire autant que des lettres proprement dites. Il aura

pour sujet les orateurs anciens et particulièrement Démosthène et Cicéron, ces héros de la parole qui, dans les siècles les plus agités et les plus mémorables d'Athènes et de Rome, combattirent l'un et l'autre glorieusement pour une cause destinée à succomber.

M. Weil continue de s'occuper de son édition d'Eschyle. Il vient de publier les *Suppliantes*, pièce remplie de beautés lyriques, mais aussi de grandes difficultés, laquelle forme la sixième et avant-dernière partie de cet ouvrage.

Le sujet du cours de littérature française devait, aux termes du règlement, être pris dans le XVIII[e] siècle. Le professeur s'est proposé de compléter le tableau qu'il avait tracé de la même période, trois ans auparavant, et d'en éclairer les parties qu'il avait dû laisser alors dans l'ombre.

Les leçons du premier semestre ont eu pour objet l'éloquence chrétienne et l'éloquence académique avec toutes les variétés qui en dépendent. Le professeur a montré ce que devint en France la parole sainte après Bossuet, Fénelon et Bourdaloue, et ce que furent l'éloquence morale, la critique et la dissertation littéraire animées par l'esprit philosophique de l'époque.

Dans le deuxième semestre, il a apprécié les efforts qui furent faits pour renouveler et féconder le champ épuisé de la littérature : essais de rajeunissement tentés dans les deux branches de l'art dramatique ; éléments nouveaux d'intérêt tragique empruntés à l'histoire moderne et au théâtre anglais, introduction dans la comédie de scènes touchantes, de déclamations sentimentales et de visées philosophiques ou politiques ; apparition ou développement d'un genre inconnu aux beaux siècles littéraires : le genre descriptif ; tentatives plus ou moins heureuses faites pour varier le ton et la couleur du poëme pastoral et pour donner à l'ode française plus de mouvement et de hardiesse lyrique.

Le cours s'est terminé par l'examen rapide de quelques écrits en prose, marqués d'un caractère nouveau et qui semblaient annoncer l'avènement prochain de la démocratie.

Le professeur se propose d'étudier pendant l'année qui commence les principaux écrivains en vers et en prose qui, depuis le seizième siècle jusqu'à la fin du règne de Louis XIII, ont contribué au per-

fectionnement de la langue et au développement de la littérature française.

J'annonçais l'année dernière, à pareil jour, que M. Widal venait d'être nommé, par décret impérial, professeur de littérature étrangère de la Faculté des lettres de Besançon, et je faisais connaître en son nom le sujet qu'il se proposait de traiter dans son cours. Mais au moment de prendre possession de sa chaire, M. Widal s'en est vu inopinément éloigné par une maladie dont il a été atteint à son arrivée dans nos murs, et un séjour de quelques mois dans sa famille lui a été prescrit comme indispensable à son rétablissement. Pendant son absence, un jeune professeur du lycée de Sens, M. Diez, a été chargé de le suppléer, et a pris le thème de ses leçons dans la littérature allemande. Klopstock et Schiller ont été spécialement l'objet de ses études. Après avoir envisagé le premier comme poète lyrique, chantre de l'amitié, de l'amour chrétien, de la nature, et avoir apprécié son influence sur la littérature allemande et le réveil de l'esprit national, le professeur l'a étudié comme poète épique, en le rapprochant de Milton et de l'auteur du Télémaque. Une partie des leçons du 2e semestre a été consacrée à Schiller, dont M. Diez a analysé et apprécié les principales compositions dramatiques. Dans la leçon du lundi il a expliqué le texte de *Marie Stuart*, en l'éclaircissant par des commentaires littéraires, philologiques et historiques.

Aujourd'hui M. Widal nous revient avec une santé heureusement raffermie. Reprenant son programme de l'an dernier, il a dessein de traiter dans son cours des principaux drames de Shakspeare, en commençant par ceux dont le sujet est emprunté à quelques-unes des vies des hommes illustres de Plutarque, tels que *César, Antoine et Cléopâtre, Coriolan, Timon d'Athènes.*

Ce n'est pas seulement par son enseignement proprement dit que la Faculté s'efforce d'accomplir la mission d'utilité publique qu'elle tient de l'Etat ; à côté des cours s'ouvrent des conférences destinées à préparer les candidats à la licence et les jeunes aspirants au professorat. Ces exercices, auxquels tous les professeurs ont prêté leur concours, ont été suivis par dix jeunes gens, dont six étaient maîtres répétiteurs et quatre étudiants libres. Parmi les premiers, je dois une mention à M. Tournoux pour l'exactitude et l'applica-

tion dont il a fait preuve pendant toute l'année. M. Moussard a aussi mérité plus d'une fois nos éloges.

Les quatre étudiants externes ont rivalisé, comme l'année dernière, d'ardeur, d'assiduité et de travail. MM. Lamboley et Roy n'ont rien laissé à désirer sous ces rapports. Le premier aurait pu se présenter dans la session de juillet aux épreuves de la licence avec des chances favorables, et il lui est permis d'espérer, s'il continue, que le succès couronnera ses efforts dans un prochain avenir. M. Roy, dont la bonne volonté ne s'est jamais trouvée en défaut, a malheureusement eu à lutter contre les obstacles que lui opposait une santé chancelante, et cette cause a dû nécessairement ralentir ses progrès, qui pourtant ont été très-sensibles.

Des régents du ressort, que leurs fonctions tiennent éloignés du chef-lieu académique, et qui, au milieu de leurs labeurs journaliers, ont la louable ambition d'agrandir le cercle de leur instruction classique, et de conquérir le diplôme de licencié, nous ont adressé, par l'intermédiaire du chef de l'Académie, des essais de compositions que nous leur avons renvoyées après les avoir corrigées et annotées avec un soin scrupuleux.

J'arrive aux examens.

Six candidats se sont présentés aux épreuves de la licence dans les deux sessions de l'année. Un seul a été jugé digne du grade; c'est M. Faivre (Léon-Ambroise), ancien étudiant de la Faculté, régent au collége de Saint-Claude. M. Faivre n'a pas atteint d'emblée le but désiré. Malheureux dans deux tentatives antérieures, il a compris que le succès est souvent le prix de la persévérance; et grâce à un travail soutenu, dont il a le goût et l'habitude, il a pu se mettre à même de satisfaire à toutes les conditions de l'examen. M. Faivre a été reçu à la session du mois d'août dernier, avec la mention *assez bien*.

Voici quels ont été les résultats des examens du baccalauréat: Il y a eu, dans le cours de l'année scolaire 1864-65, 186 examens pour ce grade; c'est sept de moins que l'année précédente; différence insignifiante et dont il serait d'ailleurs difficile d'indiquer la cause. Sur ce nombre, la Faculté a prononcé 107 ajournements, savoir: 98 à la suite des épreuves écrites, et 9 après examen. Soixante-dix-neuf aspirants ont été jugés dignes du grade, c'est-

à-dire que la proportion des admissions a été de quarante-deux et demi sur cent examinés. Elle n'était l'année précédente que de trente-cinq pour cent.

Les épreuves écrites sont loin d'avoir été aussi satisfaisantes que nous aimions à l'espérer, et que nous avions droit de l'attendre de jeunes gens habitués de longue main aux exercices scolaires. Je me plais toutefois à constater qu'un certain progrès a été remarqué dans le discours latin. Les candidats qui se sont appliqués résolûment à cet exercice ont pu s'apercevoir qu'il ne présente pas des difficultés aussi grandes qu'on le suppose généralement.

Un candidat a mérité pour cette épreuve la note *très-bien*, dix-neuf ont mérité la note *bien*.

La note *assez bien* a été donnée vingt-quatre fois. Chose qui paraît singulière au premier abord, les candidats ont moins bien réussi dans la version. Un d'entre eux a obtenu pour cette épreuve la mention *très-bien*; c'est le même qui l'avait déjà reçue pour le discours, le jeune Kalın. Mais six seulement au lieu de dix-neuf ont mérité la note *bien*, et vingt-et-un, au lieu de vingt-quatre, la note *assez bien*. Cette infériorité tient-elle, comme quelque-uns ont pu le supposer, à la difficulté des versions données? Une telle explication n'est pas admissible. Les textes ont été généralement choisis dans des auteurs d'une excellente latinité, avec lesquels les élèves qui ont fait des études régulières, doivent être familiarisés. Cicéron, Phèdre et César en ont fait seuls les frais dans la session du mois d'août, qui a donné, après celle du mois d'avril, la plus forte proportion d'éliminés. On comprend qu'il est à peu près impossible que le degré de difficulté que présentent les textes soit exactement le même; mais le jury rétablit l'égalité en se montrant plus sévère lorsque le latin paraît aisé à comprendre, et en passant un plus grand nombre de fautes quand la version offre des difficultés sérieuses. C'est une règle dont la Faculté ne s'est jamais départie.

Si j'insiste sur ce point, c'est que, depuis quelques années, il ne se passe pas de session où le choix des versions ne soit l'objet de critiques plus ou moins vives et fondées sur les motifs les plus divers. C'est tantôt la latinité, tantôt le fond des idées que l'on blâme. Telle version est trop aisée; telle autre est trop difficile;

celle-ci est trop connue; celle-là ne l'est pas assez. Ne serait-ce pas le cas de dire avec La Fontaine ! *bien fou du cerveau qui prétend contenter tout le monde?* Mais ce sont là des épines inévitablement attachées aux fonctions de juge d'examen. Que sont après tout les murmures dont je parle sinon l'expression du désappointement de quelques candidats malheureux? et il y en aura toujours. La Faculté est condamnée par devoir à faire des mécontents ; elle doit en prendre son parti. Ce qui lui importe, c'est qu'on ne puisse réclamer avec justice contre ses arrêts.

La version latine est une exercice important qui doit démontrer que le candidat connaît à la fois le latin et sa propre langue. Si des contre-sens multipliés ont été pour plusieurs une cause légitime d'exclusion, il faut ajouter aussi qu'un assez grand nombre de candidats ont dû leur échec à des fautes très-graves contre la langue française, et même, j'hésite à le dire, à des fautes d'orthographe.

Les épreuves orales ont été un peu plus satisfaisantes que les premières. Dans le cours des trois sessions de l'année, trente-et-un candidats ont mérité la note *bien* pour l'explication des auteurs. Il en est un qui s'est élevé jusqu'à la mention *très-bien*. La note *assez bien* a été méritée cinquante fois, mais la note *mal* a été donnée quinze fois pour cette partie si essentielle de l'examen, et ce fait témoigne de l'insuffisance des études faites par quelques aspirants.

C'est particulièrement sur la philosophie que s'est trahie la faiblesse des élèves. Dans la seule session du mois d'août, treize candidats ont mérité la note *mal* pour cette branche d'études, et un a été déclaré *nul*. Il y a parmi la jeunesse scolaire une malheureuse tendance à sacrifier la dernière année du cours d'études, et à se présenter à l'examen au sortir de la rhétorique. La juste sévérité de la Faculté est un avertissement qui réprimera, nous l'espérons, cette impatience abusive.

Si l'on considère le résultat général des trois sessions de l'année, il se trouve qu'un seul candidat est sorti des épreuves avec la mention *très-bien*. Ce sujet d'élite est le jeune Kahn, élève du collége de Lure. Un seul également a été reçu avec la mention *bien;* c'est le jeune Tripard de Besançon. Vingt-neuf ont été admis avec la note *assez bien;* dix-sept d'entre eux étaient élèves d'un lycée ou d'un collége du ressort. Douze appartenaient à l'enseignement libre.

Tels ont été les travaux de la Faculté des lettres durant l'année qui vient de finir. Le nombre des auditeurs qui ont fréquenté les cours a été à peu près le même que l'an dernier, et le résultat des examens a peu différé de celui de 1864. Mais ce n'est pas assez. Nous osons attendre de la jeunesse studieuse un concours plus empressé autour de nos chaires, et nous voudrions trouver dans la généralité des candidats une instruction classique moins incomplète. Des modifications que nous pressentions l'an dernier comme prochaines ont été introduites dans le programme des épreuves. Simplifié dans quelques parties, il a reçu une certaine extension en ce qui concerne la philosophie, et les épreuves écrites sont renforcées d'une dissertation française. Aussi les compositions, que nous considérions déjà comme prépondérantes dans l'examen, acquièrent une nouvelle importance. Cela n'a rien que de rationnel; car c'est dans cette partie des épreuves que le hasard a le moins de part et que l'intelligence de l'élève peut se développer avec le plus de liberté. Le baccalauréat n'étant autre chose que la contre-épreuve publique des études scolaires, il paraît assez naturel que les principaux exercices des classes supérieures y soient représentés. Que les candidats ne s'effraient donc pas outre mesure de ce changement. L'introduction dans l'examen d'une nouvelle épreuve à laquelle ils ont dû s'habituer dans la classe, n'est après tout qu'un moyen de plus qui leur est offert de prouver leur capacité. Au lieu de se préoccuper longtemps à l'avance avec une fiévreuse anxiété des chances redoutables de l'examen, qu'ils songent uniquement à acquérir une solide instruction classique. C'est là, qu'ils en soient assurés, le gage infaillible du succès. Qu'ils comprennent bien que l'année de philosophie, qui couronne les cours scolaires, n'est pas une vaine superfétation, mais qu'elle forme le complément essentiel des humanités. Depuis longtemps nous appelons de nos vœux le moment où il nous sera permis de constater qu'un progrès décisif s'est opéré dans les études. L'année qui vient de finir ne nous a pas enlevé nos espérances, et nous aimons toujours à penser que la jeunesse de cette académie, éclairée sur ses véritables intérêts, ne tardera pas à nous donner cette satisfaction.

RAPPORT DE M. SANDERET

DRIECTEUR DE L'ÉCOLE PRÉPARATOIRE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE.

Eminence,

Monsieur le Recteur,

Messieurs,

Les faits qui constituent l'histoire annuelle d'une Ecole de médecine se divisent en deux parts, toutes deux d'une importance sérieuse pour ceux qui comprennent et qui estiment à ce qu'elle vaut la mission que nous devons accomplir, mais qui se partagent très inégalement, et je ne saurais y trouver à redire, l'attention et l'intérêt publics.

Ainsi, notre enseignement, avec son objet et ses procédés, enfermé dans des règles spéciales et qui reste pour chacun de nous invariable dans son esprit et dans sa direction, forme une partie personnelle et tout à fait intime de notre œuvre; je n'en parlerai donc que pour rendre hautement témoignage au sentiment profond du devoir qui anime et qui soutient tous mes collègues. Je n'aurais pas cependant donné satisfaction à l'expression de notre confiante gratitude, si je ne vous remerciais, Monsieur le Recteur, de l'intérêt persévérant avec lequel vous veillez sur les actes et sur le mouvement de notre Ecole. Vous nous avez suivi avec sollicitude; vous avez écouté nos leçons; vous renouvelez cette démarche utile et protectrice qui éveille le zèle et l'assiduité des élèves, qui entretient dans les maîtres le juste sentiment de leur responsabilité, et promet à chacun d'eux un concours bienveillant, une appréciation élevée de ses travaux et de ses services.

Une autre part, celle qui mesure la situation matérielle et morale d'un établissement, qui parle de ses élèves, de l'état de leurs études et nous les montre en présence des ressources qu'on leur offre et des destinées qui les appellent, est d'un domaine plus général et doit être publiquement exposée. Mais près de nous les faits sont simples, les événements rares; je n'essaierai pas de leur donner d'amples proportions. Aussi bien, il ne s'agit pas ici de parer une

situation pour exagérer sa prospérité ou amoindrir ses torts; l'indiquer avec sincérité suffit ; ce sera le respect des autres et de nous-mêmes.

Le chiffre de nos élèves a présenté une différence légère en faveur de la dernière année. Les raisons qui depuis longtemps ont limité le nombre de nos auditeurs sont connues ; elles ont été longuement et souvent discutées. Je n'ai plus à m'en expliquer, puisqu'elles sont au-dessus de notre atteinte et que nous avons le droit de les regretter sans nous en accuser. 45 inscriptions pour le titre de docteur en médecine, 26 pour celui d'officier de santé, 29 pour le diplôme de pharmacien ; telle est la situation. Elle se serait élevée de quelque chose sans la condition déjà signalée comme nuisible qui demande à nos candidats au doctorat leur second diplôme de bachelier avant la troisième inscription. Mal servis par un délai trop court, obligés d'ailleurs de répondre aux obligations d'un double enseignement, ils échouent quelquefois à cette épreuve et ne sont plus autorisés à prendre des inscriptions valables pour le doctorat. L'année est ainsi rompue pour eux, et cet accident exerce sur leurs études médicales la plus regrettable influence. Evidemment une réforme est nécessaire, la suppression de la session d'avril pour le baccalauréat la suppose ; mais nous ignorons encore quelle doit être, en ce qui nous concerne, la règlementation de l'avenir.

Nos actes officiels comprennent les examens de fin d'année, qui sont obligatoires et deviennent la sanction des inscriptions ; les concours pour les prix et pour les places d'élèves des hôpitaux ; enfin la session du jury médical destinée à la collation de différents grades qui donnent le droit d'exercer l'art de guérir sous certaines conditions.

Tous ces actes, à des points de vue divers, expriment le fruit général de l'année.

Les examens ne nous ont donné que des résultats incomplets. Les notes médiocres ont été nombreuses et se sont ressenties des inexactitudes trop souvent relevées par les maîtres. Cependant la partie des épreuves destinée au classement des lauréats a été plus satisfaisante. Ceux qui reçoivent aujourd'hui ces distinctions qui sont une recommandation et une promesse pour l'avenir, ont fait de bonnes et loyales preuves. Mais il faut bien que j'ajoute

qu'une catégorie entière, celle de deuxième année, a été trouvée légère et que le jury n'a pas cru pouvoir lui décerner des récompenses.

Les concours pour les places d'élève externe et d'élève interne des hôpitaux ont été meilleurs ; ils sont aussi plus recherchés. Ces fonctions ont en effet une utilité pratique incontestable dont nos élèves se préoccupent trop exclusivement peut-être. Quoi qu'il en soit, le résultat que nous devons poursuivre, lorsqu'il s'agit des rapports, si essentiels entre les écoles et les hôpitaux, est très généralement obtenu, et nous donnons aux importants services qui nous sont confiés des élèves suffisamment préparés, qui apportent au soin des malades de très-estimables qualités de dévouement et de cœur.

Je dois ajouter au compte du mouvement scientifique de notre Ecole l'indication des travaux publiés par quelques-uns de ses membres.

M. Tournier a fait imprimer une brochure ayant pour titre : *Introduction à l'étude de la physiologie.*

M. Durhen aîné a terminé son travail sur l'influence que le tabac exerce sur la santé. L'ouvrage est actuellement sous presse.

Il a adressé à l'Académie de médecine un mémoire sur la pellagre en Franche-Comté.

M. Lebon a publié dans le bulletin de la Société de médecine un mémoire sur une singularité anatomique rencontrée à l'autopsie dans un cas de mort subite, 27 jours après l'accouchement.

Les sessions du jury médical pour la réception des officiers de santé, des pharmaciens et des sages-femmes ont eu lieu aux époques et dans les formes prescrites. Un officier de santé, 5 pharmaciens, 18 sages-femmes ont obtenu leur diplôme, quelques-uns des premiers avec une mention très-honorable.

L'une de ces sessions a été exceptionnellement présidée par M. Denonvillers, Inspecteur général de l'enseignement supérieur pour l'ordre de la médecine. La présence de cet éminent fonctionnaire, qui déjà dans le passé a honoré notre Ecole de son approbation et de ses conseils, présentait pour nous un intérêt très-spécial d'actualité. Il achève en effet l'enquête qu'il poursuit depuis plusieurs années avec la plus haute intelligence des ressources et des besoins

de l'enseignement médical en France, et bientôt, nous avons le droit de l'espérer, se montreront les modifications fécondes que le système présent doit recevoir.

La législation qui date de quelques années n'avait pas été favorablement inspirée pour nos écoles, et une cause de dépréciation, grave parce qu'elle menaçait d'être permanente, ressortait pour elles du décret du 22 août 1854.

Ce décret atteignait les écoles préparatoires, non pas seulement par de nouvelles exigences pécuniaires ; il leur enlevait virtuellement une partie de leurs élèves en bornant au nombre de huit les inscriptions qu'ils pouvaient prendre, équivalentes à celles de Facultés. Sous le régime de cette loi, nous perdions de bonne heure ceux qui par leur éducation classique et la portée du but qu'ils poursuivent offrent les garanties les plus étendues de savoir et de capacité, et nous arrivions à ne pouvoir former sûrement assez d'élèves habiles pour les fonctions des hôpitaux. En outre, divers arrangements financiers assez inexplicables diminuaient les recettes des villes qui entretiennent nos établissements, pour accroître celles du Trésor qui ne leur donne rien.

Tous ces griefs qu'accusaient, dans un accord unanime, les Ecoles de province disparaîtront dans une large proportion, avec le projet de loi qui se prépare actuellement.

Sans parler en ce moment des dispositions d'ensemble qui embrassent tout le système de l'enseignement de la médecine et qui sont avant tout inspirées, on le comprend sans peine, par la préoccupation supérieure des intérêts et de la santé publics, et me renfermant dans ce qui nous touche, nous avons reçu les communications les plus rassurantes sur les intentions de l'autorité supérieure, qui n'a d'autre but que d'améliorer et de confirmer ; qui est fermement résolue à féconder, au profit des élèves et de la société, les éléments de travail et d'éducation scientifique si heureusement rassemblées dans les villes par de longues années d'efforts et de sacrifices. Les écoles de province recevront un plus grand nombre d'élèves ; elles pourront les conserver plus longtemps à titre équivalent ; elles pourvoiront ainsi plus efficacement aux besoins des services hospitaliers, en même temps que des combinaisons financières, nouvelles et plus équitables, atténueront les

charges que les villes supportent avec une impatience qui n'est peut-être pas toujours rigoureusement éclairée.

Un avenir prochain nous promet donc quelques éléments de prospérité. Mais la bonne volonté de nos élèves est nécessaire à nos espérances ; sans eux les modifications les mieux inspirées ne pourront donner le fruit qu'on en attend.

Or, si j'interroge le passé qui est près de nous, si je recherche ce qu'ont été depuis quelque temps l'effort, l'assiduité, il ne m'est pas possible d'exprimer une satisfaction sérieuse. Le témoignage réfléchi et plusieurs fois renouvelé de mes collègues établit un fait presque douloureux : Beaucoup de nos élèves ne travaillent pas, dans la franche et saine acception du mot. Ils sont bons sans doute, leur conduite est régulière, leurs sentiments sont honorables ; mais quelque chose leur manque que nous trouvions , il me semble , il y a peu de temps encore ; c'est le zèle , l'ardeur ; c'est le mouvement, l'émulation, la vie. Le mal est-il général en France, comme on l'assure ? Est-il un vice du temps, un tort des mœurs publiques? Les mêmes plaintes ne se répètent-elles pas en beaucoup d'autres lieux ? Cela paraît être vrai. Mais qu'importe ! La nature de notre mission nous crée des obligations auxquelles nous ne voulons plus résister. Longtemps nous avons attendu, hésitant devant la pénible exécution du règlement. Mais nous ne pouvons pas compter sur de douteuses sagesses ; et d'ailleurs la sévérité , pour certaines fautes, n'est pas seulement un devoir , elle est encore un service. Appliquer des prescriptions tutélaires , maintenir avec fermeté de légitimes exigences, c'est prêter une loyale assistance aux sacrifices des familles et protéger les élèves contre eux-mêmes. Ils sont jeunes , ils ont, avec les défauts, les vertus de leur âge ; c'est à leur sentiment du bon et du vrai , c'est à leurs droites pensées que je me confie. Une complaisance trop longue ne serait digne ni d'eux ni de leurs maîtres ; et mieux que l'indulgence, la justice élève et fortifie les âmes généreuses.

Le travail, l'effort , la volonté , ce que valent ces forces , le bien qu'elles peuvent accomplir se représentent vivement à ma pensée avec le souvenir d'un homme qui fut un de nos maîtres les plus respectés , qui nous appartenait encore par le titre de professeur honoraire , et qui terminait , dans le cours de la présente année,

une vie pleine de mérites que je ne me pardonnerais pas d'oublier aujourd'hui.

M. Desfosses a été pendant plus de trente ans professeur à notre Ecole préparatoire. Il était membre de l'Académie de Besançon, du Conseil d'hygiène et de salubrité, correspondant de l'Académie impériale de médecine et de plusieurs sociétés savantes françaises et étrangères.

Il avait étudié la chimie à l'Ecole de Thénard, dont il fut pendant longtemps le préparateur. Plusieurs mémoires qu'il écrivit sur divers points de la science avaient été remarqués, et il attacha son nom à la découverte de la solanine, principe actif qui existe dans plusieurs plantes de la famille des solanées. Au temps où elle fut accomplie, c'est-à-dire en 1821 et dans la situation qui était celle de la chimie organique, cette découverte était un succès scientifique dont on ne peut apprécier l'importance qu'en la mettant à sa place et à son jour.

C'était d'ailleurs l'époque où la chimie pénétrait dans la matière médicale en lui donnant des médicaments nouveaux dans leur forme et dans leur mode d'action. L'étude de cette science, dont les applications allaient se multiplier, devenait indispensable. Les travaux de M. Desfosses, son savoir solide, son habileté pratique promettaient à l'enseignement un concours précieux, et il fut appelé à la chaire de chimie médicale et de pharmacie.

Il a vu se succéder devant lui trente générations d'étudiants attentifs, affectueux et reconnaissants. Plusieurs d'entre nous sans doute le retrouvent en ce moment, simple, souriant et bon, si épris de la science, si désireux de nous instruire, nous donnant avec libéralité son zèle, son temps, ses forces et jusqu'aux ressources de son propre laboratoire. C'est qu'il avait accepté dans toute leur rigueur les obligations de son enseignement, et je ne dirai rien qu'on me refuse en affirmant qu'il fut un exemple achevé d'activité persévérante, de cette fervente application au devoir qui est l'honneur du maître et qui est aussi sa probité.

Mais là ne se bornait pas son zèle. Il était toujours prêt pour les besoins du bien commun ; et dans cette longue carrière, il appliqua souvent et sans réserve ses qualités et son savoir aux nécessités de l'administration, de la justice et de l'hygiène publique, en

même temps qu'il était serviable et bon pour tous, et il a vécu environné de la plus sérieuse considération et d'une popularité qui dure encore, bien digne assurément de cette vie bienveillante, utile et droite.

L'Ecole conserve fidèlement la mémoire de ceux qui ont donné leur action à la prospérité de ses travaux et aux succès de ses élèves; elle se fait un devoir d'honorer publiquement leur caractère et leurs services. Mais, dans cette mission de gratitude et de pieux souvenirs, retrouvera-t-elle souvent une figure aussi respectable, aussi sympathique que celle du savant distingué, du professeur rempli de dévouement, de l'homme excellent et modeste qu'estimaient tant ceux qui l'ont vu à l'œuvre et qu'ont aimé tous ceux qui l'ont connu?

AVERTISSEMENT.

Une circonstance imprévue ayant empêché le Professeur qui avait été chargé de prononcer le discours de rentrée, de s'acquitter de sa tâche, M. le Recteur, pour y suppléer, a dû prier d'urgence M. Widal, professeur de littérature étrangère à la Faculté des lettres, de se substituer à l'orateur empêché et de prendre pour sujet de son discours la leçon qu'il se proposait de développer huit jours plus tard à l'ouverture de son cours. Quoique pris au dépourvu, M. Widal s'est empressé d'accéder au désir de M. le Recteur, et, selon les habitudes de son enseignement, il a improvisé la leçon suivante dans laquelle on trouvera en plus d'un endroit les familiarités et les libres allures de la parole parlée.

DISCOURS DE M. WIDAL

PROFESSEUR DE LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE A LA FACULTÉ DES LETTRES.

Eminence,
Monsieur le Recteur,
Messieurs,

J'ai pensé que ce serait peut-être inaugurer dignement un cours de littérature étrangère en le consacrant, pendant une année entière, à l'examen critique du génie et des œuvres du poète le plus extraordinaire des temps modernes et qui fait à juste titre l'orgueil d'une grande nation voisine. Ce poète n'a pas toujours été apprécié comme il le méritait, même dans son propre pays, il s'en faut; au surplus, il demeura inconnu durant cent cinquante années dans le reste de l'Europe; en France notamment il n'en avait été question pour la

première fois que vers le milieu du dix-huitième siècle, et encore comment en parlait-on à cette époque? Au dire de Voltaire, ce poète était un Gilles couvert de haillons, un sauvage-ivre, un barbare dont les œuvres ressemblaient à un fumier où l'on trouvait, il est vrai, quelques perles. Les choses ont bien changé depuis, grâce à l'action du temps, grâce au progrès du goût public devenu de plus en plus cosmopolite, grâce surtout aux savants efforts des deux écoles distinguées, l'école allemande du dernier siècle, qui se continue si brillamment de nos jours, et notre jeune école française contemporaine; l'une et l'autre, par des travaux de toute sorte et surtout par des traductions de premier ordre, n'ont cessé d'appeler notre attention et de fixer notre admiration sur le poète dramatique par excellence du seizième siècle. Nous assistons donc aujourd'hui à une véritable renaissance s'opérant en faveur d'un homme dont le mérite fut si longtemps contesté; et ce même homme maintenant règne sans conteste sur le monde des intelligences; chacun lui rend hommage et justice, chacun reconnaît sa supériorité; le système dramatique dont il fut le propagateur, domine, sous le nom d'école romantique, sur les débris de l'ancienne école classique — une révolution qui, elle aussi, a fait le tour du monde. Quel théâtre que celui qui est sorti de ce système! Quand nous l'aurons étudié de près, Messieurs, comme nous essaierons de le faire dans le cours de cette année, nous ne serons plus étonnés qu'il soit traduit dans toutes les langues, joué sur toutes les scènes et qu'il serve de nourriture et de plaisir intellectuels à l'univers civilisé.

Messieurs, vous m'avez deviné; j'ai nommé celui qui avec Homère et le Dante forme une impérissable trinité littéraire: saluons donc dans le grand William Shakspeare la majesté du génie, inclinons-nous à notre tour devant ce nom immortel; il ne fait pas seulement honneur à l'Angleterre, mais il est un titre de gloire pour l'humanité tout entière.

Messieurs, je voudrais traiter aujourd'hui devant vous les quelques points que voici : du peu que l'on sait de la vie de Shakspeare d'après les documents les plus récents; quelques mots sur le théâtre anglais avant Shakspeare; caractères principaux du théâtre de Shakspeare; puis, comme corollaires indispensables à ce dernier point, ces deux autres : Shakspeare écrivain, Shakspeare moraliste.

Nous nous en tiendrons aux généralités seulement, vu l'étendue de notre matière : Shakspeare est un monde, Shakspeare est un océan. Nous marcherons donc à grands pas, nous crayonnerons à larges traits.

Ici M. Widal retrace, en s'appuyant sur les recherches de la critique contemporaine, la biographie de Shakspeare. Né en 1562, à Stratford sur l'Avon, dans le comté de Warwick, Shakspeare n'était point, comme on l'a si longtemps prétendu, le fils d'un boucher; son père appartenait à la bourgeoisie, il avait été cardeur de laines et avait rempli, pendant assez longtemps, les fonctions de grand bailli et celles d'alderman, auxquelles la perte soudaine de sa fortune l'obligea de renoncer. Ce fut dans l'école de la petite ville de Stratford sur l'Avon que le jeune William avait reçu une instruction élémentaire qui lui permit de se développer plus tard.

M. Widal combat l'opinion qui veut faire de Shakspeare un ignorant, un génie inculte, en un mot, un barbare. Shakspeare sans doute n'était pas un érudit, un savant de profession; mais il était au courant d'une foule de choses, et pour le temps surtout où il vivait, ses connaissances étaient prodigieuses: il entendait le français puisqu'il lisait dans le texte même Montaigne, son auteur favori; il avait une teinture suffisante de l'antiquité grecque et latine, grâce au souffle de la renaissance qui en avait répandu partout le goût avec les traductions des chefs-d'œuvre littéraires de Rome et d'Athènes; il savait l'italien et la littérature italienne; il en était même imbu, et l'*italianisme* gâta trop souvent son beau génie; il connaissait les contes, les légendes, les nouvelles et les romans qui circulaient alors tant en Angleterre que dans le reste de l'Europe; enfin il possédait à merveille l'histoire nationale, l'histoire de son pays, dont plus tard il mit les principaux événements sur la scène; ce n'était donc pas là un ignorant; Shakspeare un ignorant! lui qui était le lecteur le plus infatigable de son époque. Dans son ardente curiosité, il feuilletait tout, étudiait tout, sans suite, sans ordre, il est vrai, mais n'oubliant rien de ce qui une fois l'avait frappé, et sachant s'assimiler avec la facilité du génie tout ce qu'il avait recueilli.

A dix-huit ans, Shakspeare se marie, avec l'imprudence de la jeunesse; et l'on ne voit pas que le souvenir de sa femme, il faut

bien le dire, occupe une grande place dans le reste de sa vie. Poussé par la misère, il quitte Stratford à l'âge de vingt-deux ans à peu près, et court chercher fortune à Londres, vers 1586. Deux ans après, on le trouve acteur en titre dans un des principaux théâtres de la cité, chargé de jouer des rôles subalternes et de retoucher certaines pièces du répertoire qui ne figurent plus avec raison dans le catalogue de ses œuvres authentiques. Il mène pendant plusieurs années une vie obscure, mais libre; il eut ses aventures, ses passions; ses *sonnets* en font foi. Le soir il allait volontiers à la fameuse taverne de la *Sirène*, avec ses camarades, des hommes de lettres et quelques gentilshommes amis des beaux esprits, tels que Pembroke, Montgomery et lord Southampton surtout, dont bientôt après il devint le protégé et l'ami. Là, il se plaisait à faire assaut d'esprit et de libations, et au dire de ses biographes, il demeurait toujours vainqueur dans l'un et l'autre de ces exercices. Ses succès d'auteur dramatique le firent bien venir à la cour de la reine Elisabeth; il composa pour elle, selon l'usage alors en vogue, des pièces mythologiques, des divertissements galants dans lesquels la fille de Henri VIII jouait le principal rôle.

Jacques I[er] fut également favorable à Shakspeare; il lui avait offert de le nommer directeur du théâtre des *Black Friars;* mais Shakspeare refusa, et à l'âge de cinquante ans, il quitta soudain Londres, le théâtre de son génie et de sa gloire, pour se retirer à Stratford où il avait, depuis quelques années déjà, acheté une maison, acquis des propriétés, avec le fruit de ses économies. Là, au milieu de sa famille, entouré de quelques amis, il vivait d'une vie simple et toute bourgeoise, dans une aisance honnête et en homme qui ne demande plus au monde que le calme et le repos. Il meurt, deux ans après, en 1616. Voilà tout ce que l'on sait sur la vie de Shakspeare; sa vie, comme celle de tous les grands poètes, est surtout dans ses œuvres.

Shakspeare, Messieurs, continue l'orateur, n'apparut pas, ainsi qu'on l'a cru trop longtemps chez nous, comme un phare au milieu des ténèbres; il n'y a guère de phénomènes de ce genre; quelque grand homme précède toujours un autre grand homme dans la carrière; le premier ouvre la voie que le second élargit. Eschyle eut ses prédécesseurs; Corneille eut les siens; il en fut de même

pour Shakspeare. Quand il arriva à Londres, le mouvement dramatique était commeneé ; les théâtres comptaient un publie nombreux, assidu , ardent ; déjà, il y avait des poètes dont la renommée était solidement établie et qui se partageaint les faveurs des spectateurs. Ceci m'amène à dire quelques mots des prédécesseurs de Shakspeare.

S'inspirant des travaux de la critique allemande et française moderne, qui ont jeté une si vive lumière sur le théâtre anglais avant Shakspeare (1), M. Widal fait l'histoire des deux écoles dramatiques alors en présence. L'une, dit-il, c'était l'éeole dite classique, issue du soufle de la renaissance; elle s'appuyait sur l'érudition et cherchait à ressusciter les sujets anciens qu'elle taillait d'ailleurs moins sur le patron des tragédies de Sophocle et d'Euripide que sur celui des compositions tragiques de Sénèque, le moins dramatique des poètes tragiques et le moins fait pour l'être! On était donc dans un genre faux, stérile, condamné à l'avance, malgré le talent et les efforts du classique Ben Jonson, auteur d'un *Catilina* et d'un *Séjan*, éerits dans le goût antique, Ben Jonson, le chef de cette école qui comptait de nombreux partisans, voire même des fanatiques. En face s'élevait une autre école; celle-là puisait ses inspirations non point dans l'antiquité, mais dans le moyen-âge et les traditions nationales. Que se proposait-elle? piquer la curiosité du public par la variété des incidents, des péripéties, par le mouvement et je ne sais quel bruit matériel et extérieur. Les proportions des drames de cette école sont immenses; on dirait des épopées et des romans du moyen-âge découpés en scènes. Dans ce genre se distinguaient les Beaumont, les Fletcher, les Massinger, les Ford et les Webster. Mais à leur tête se placait comme leur coryphée en quelque sorte, Marlow, le fougeux, l'énergique, le gigantesque Marlow, l'auteur d'un *Tamerlan* qui faisait courir tout Londres, Marlow qui avait introduit sur la seène le tumulte guerrier, les combats, les meurtres, les passions haineuses et furibondes se faisant jour dans un langage déclamatoire. Souvent aussi Mar-

(1) Voir, à ce sujet, Lessing, G. Schlegel, Gervinus, Kreisig, parmi les allemands; et chez nous, les récents travaux de MM. Guizot, François-Victor Hugo, H. Taine et A. Mezières

low touchait juste et produisait des pièces d'une valeur incontestable, telles que son *Juif de Malte*, son docteur *Faustus*, sujet rajeuni depuis par Gœthe, et son *Edouard II*, toutes pièces qui frappèrent l'imagination de Shakspeare et qui le mirent, si l'on peut ainsi parler, sur la voie de son propre génie. Ainsi Shakspeare, placé entre l'école classique et l'école que j'appellerai l'école romantique, se décida bien vite ; il choisit la dernière ; c'était entrer dans la route la plus large, et il fit bien. Nous voici arrivés tout naturellement au théâtre de Shakspeare. Essayons de le caractériser rapidement.

Après avoir dit quelques mots des diverses pièces formant le théâtre de Shakspeare et qui sont au nombre de trente-six dont vingt-cinq tragédies et onze comédies, le professeur cherche à donner une idée du système dramatique de Shakspeare ; ce système, poursuit-il, n'est autre que celui des contemporains mêmes de Shakspeare ; alors une tragédie consistait dans la représentation d'une suite d'événements singuliers ou effrayants, se succédant sans aucune espèce d'unité de lieu ni de temps, et mêlés de bouffonneries selon les mœurs de l'époque où l'élément bouffon dominait. Ce système ne connaît ni les expositions, ni les longs récits ; il met tout sous les yeux du spectateur, ne raconte rien, jette tout sur la scène. Mais tandis que Marlow, Fletcher, Beaumont, Massinger, Ford, Webster et les autres dramaturges du temps, n'arrivent d'ordinaire qu'à des combinaisons vulgaires, presque toujours dépourvus d'éloquence, de poésie, d'originalité et de philosophie, Shakspeare, lui, est éloquent, philosophe, poète admirable et original au dernier point. Ses scènes brusques et sans liaisons nous surprennent et nous charment ; il prête à ses personnages qui se rencontrent au hasard des paroles et des sentiments qu'on n'oublie plus ; il nous font réfléchir et frissonner à la fois ; ils remuent notre être tout entier.

Un autre caractère du théâtre de Shakspeare et qui le sépare par un véritable abîme et des anciens et de nos poètes tragiques du dix-septième siècle, c'est ce que l'on peut appeler la confusion des *genres*. Expliquons-nous.

La vie des anciens était une vie calme ; leurs sentiments étaient peu compliqués ; quelques traits simples et généraux suffisaient à

la rendre. Au dix-septième siècle, en France, on était encore trop asservi au système dramatique inauguré par Sophocle et Euripide et préconisé par l'autorité toute-puissante d'Aristote pour qu'on songeât à s'égarer de ces modèles; mais en Angleterre, au seizième siècle, les choses présentaient un autre aspect; le souffle des révolutions politiques et religieuses, celui des émeutes populaires avaient passé par là; les imaginations avaient été profondément ébranlées; une vive secousse avait été imprimée aux esprits; le théâtre devait s'en ressentir. Les temps étaient changés. Pour intéresser les spectateurs, il ne suffisait plus d'une tragédie roulant sur un malheur de famille ou sur les agitations intérieures d'une passion individuelle. On voulait alors dans le drame plus de mouvement, plus de vie, plus d'espace; on exigeait, selon l'expression d'un critique allemand, que le drame fût comme qui dirait « un fragment de la perspective de l'univers. » Tout par conséquent devait y trouver sa place. Fidèle interprète des tendances et des idées de son siècle, Shakspeare a jeté dans le vaste cadre de ses compositions pour ainsi dire toute la nature humaine; il y fait entrer les éléments les plus discordants; il supprime du même coup la distinction des *genres*. De là ces contrastes si inattendus, ces tons heurtés, ces oppositions saisissantes, ces puissantes émotions. Son drame est comme le monde, il contient tous les contraires et les fond ensemble. Ainsi il place côte à côte, face à face, le laid et le beau, le crime et la vertu, le rire et les larmes, l'élément bouffon et l'élément sérieux, les sentiments viles et les sentiments nobles, les situations gaies et les situations tristes, les sots et les gens d'esprit, les fous et les sages, les poltrons et les braves, les mendiants et les grands seigneurs, les soldats et les prêtres, les assassins et les gens de bien, les fossoyeurs et les courtisans, les enfants et les vieillards, le peuple et les rois. Il mêle les classes supérieures aux classes inférieures et fait défiler sous nos yeux tous les rangs de la société : en un mot, il embrasse l'humanité tout entière dans ce qu'elle a de plus élevé et dans ce qu'elle a de plus bas.

Avec un tel système dramatique, c'en est fait, et à tout jamais, de la vieille règle, des unités de lieu et de temps. Shakspeare met en scène non pas quatre ou cinq personnages à l'instar de la tragédie antique, mais tout un monde d'acteurs dont chacun a ses

desseins, ses idées, ses tendances qui les poussent dans mille régions diverses; il faut donc les suivre; aussi dans Shakspeare, et à cause de cela même, la scène se déplace à tout instant et il nous fait voyager avec lui d'un pays à un autre.

Il en sera de même de l'unité de temps. Comment se contenter de vingt-quatre heures pour peindre des sentiments qui embrassent toute la vie d'un homme? Car dans ses vastes compositions il peint des époques historiques tout entières et où tel homme paraît depuis son enfance jusqu'à sa vieillesse; on y voit représentées les extrémités de la condition humaine; et l'action dure souvent quatorze, seize ou vingt ans. Dans de telles œuvres, il ne peut plus être question que d'une seule espèce d'unité, celle à laquelle Shakspeare reste toujours fidèle et que la nature indique aussi bien que la logique, c'est l'unité d'action ou, ce qui revient au même, l'unité d'intérêt ou d'impression.

Or, Messieurs, je vous le demande, qu'est-ce que tout cela? pas autre chose si ce n'est ce que l'on appelle le romantisme en littérature dramatique; le romantisme qui fleurit dès le seizième siècle en Angleterre et en Espagne, qui au dix-huitième siècle s'introduisit et s'épanouit en Allemagne et qui eut tant de peine à prendre racine en France, le pays de la littérature classique par excellence. Que de fois au commencement de ce siècle, vous ne l'ignorez pas, il frappa à notre porte sans qu'on lui ouvrît; et quand par la force des choses, il essaya de faire brèche et de s'implanter sur notre scène, vous savez les clameurs et les colères qu'il souleva! que de luttes, que de combats n'a-t-il pas suscités, que de passions n'a-t-il pas allumées! Il s'agissait pour les uns de défendre ce qu'ils croyaient l'arche sainte des saines doctrines littéraires et qui n'était après tout que celle des préjugés et de la routine; il s'agissait pour les partisans du romantisme de sauver les destinés d'une littérature en décadence et d'infuser une sève nouvelle au vieil arbre du classicisme. La France était divisée en deux camps, et des deux côtés, comme cela arrive toujours en pareil cas, il y eut des exagérations, des torts et des excès regrettables.

Iliacos intra muros peccatur et extra.

Pour trancher la question il ne fallut rien moins qu'une révolution : 1830 vint et la liberté politique entraîna avec elle la liberté dans les arts.

Messieurs, je vous disais tout à l'heure, en parlant des divers éléments que Shakspeare mêlait dans ses drames, qu'il mettait plus d'une fois en présence le peuple et les rois. Qu'il me soit permis d'insiter quelque peu sur le rôle du peuple dans Shakspeare.

Peindre le peuple, cela n'est pas chose aisée, et pour ma part, je ne connais que deux hommes qui aient réussi dans cette peinture : Tacite et Shakspeare; dans le drame antique et pour nous en tenir au drame seulement, le peuple est représenté, je le sais bien, par le chœur; mais le chœur est un personnage idéal après tout. Chez les tragiques d'ailleurs, le chœur ne parle guère en son propre nom, c'est le coryphée qui est chargé de s'expliquer à sa place.

Au dix-septième siècle, en France, il ne pouvait venir à l'idée de personne de mettre le peuple en scène; le peuple n'existait alors pas plus dans la réalité que dans l'art; il ne date que de la révolution et du dix-neuvième siècle. La tragédie d'ailleurs, sous Louis XIV, était un plaisir tout aristocratique que les tragiques auraient craint de gâter en y mêlant la multitude dont le langage ne saurait conserver cette noblesse de style à laquelle la tragédie ne devait jamais renoncer. Et puis qu'auraient dit les petits marquis assis sur le devant de la scène, à l'aspect d'un groupe de personnages mal vêtus, à la physionomie rude et hâlée, aux gestes vulgaires, au langage cru et sans fard? S'imagine-t-on un tel scandale! Cela eût suffi pour les faire fuir ou évanouir.

Shakspeare, lui, n'a pas de ces faux scrupules, ni de ces vaines délicatesses; il a osé montrer dans maint de ces drames la multitude telle qu'elle est. Pour Shakspeare, le peuple n'est pas comme pour Voltaire qui a essayé une fois dans sa vie de le représenter, un groupe d'hommes vêtus soi-disant à la romaine, — j'ai surtout en vue ici sa tragédie intitulée *la mort de Jules César*, — se tenant sur le fond de la scène, et à un moment donné, élevant la voix pour pousser le même cri ou prononcer la même phrase; un tel peuple est un ombre, un fantôme, un être abstrait; il n'y a

pas là de variété, et sans variété, pas de foule. Shakspeare peint le peuple tel qu'il est, déguenillé, grossier, trivial, et varié dans son unité; il nous le montre avec ses émotions et ses emportements, avec ses instincts tantôt lâches, tantôt généreux, avec ses caprices d'enfant et son rude bon sens. Les hommes qui le composent ont chacun, selon la diversité de sa nature, ses inspirations, ses opinions, ses passions diverses sous le souffle desquelles ils ondoient comme un champ de blé sous le souffle du vent.

Un autre caractère distinctif de Shakspeare, c'est son imagination qui joue un rôle si considérable dans ses compositions dramatiques. Un écrivain des plus distingués, à qui nous devons une étude fort remarquable sur Shakspeare, dit quelque part que l'imagination est la qualité essentielle du génie de Shakspeare (1); que c'est avec elle qu'il a tout fait, tout composé, tout senti, tout écrit. C'est aller un peu loin, selon nous. Shakspeare a autant de bon sens, autant de jugement, autant de sensibilité que d'imagination, et cette imagination, quelque brillante qu'elle soit, ne doit pas faire oublier les autres dons de son génie que nous venons de signaler. Ceci constaté, il ne nous en coûtera nullement de dire que Shakspeare doit beaucoup de beautés à cette éminente faculté de son esprit; c'est avec son imagination qu'il a créé ses drames pastoraux, ses drames romanesques et ses drames féeriques dont chacun est un véritable petit univers. Au milieu de quelle sphère éblouissante de poésie ne nous transporte-t-il pas dans son *Songe d'une nuit d'été,* par exemple? il évoque là tout un peuple d'êtres aériens, sylphes, gnomes, lutins, fées, génies, se mouvant dans une atmosphère transparente, s'enivrant de lumière, d'azur et de fleurs; tout un monde idéal, invraisemblable mais charmant et où se joue dans toute sa puissance la fantaisie du poète qui nous fait penser, — et le rapprochement a de quoi surprendre, j'en conviens, — à celle que déploie le vieil Aristophane dans son étincelante féerie de la comédie des *Oiseaux*.

C'est à l'aide de cette même imagination que Shakspeare a su peindre le *merveilleux*, chose si difficile, surtout pour un poète moderne et où plus d'un dramaturge a échoué. A l'aide de sa puissante

(1) M. H. Taine, *Histoire de la littérature anglaise*, t. II.

imagination, il pénètre dans le monde invisible, mystérieux, dans le monde des morts, et il évoque les ombres et les fantômes, ombres, fantômes auxquels croyaient encore les contemporains de Shakspeare. Et quel effet ne produit-il pas sur nous quand il peint quelque grand personnage abandonnant soudain le séjour des ombres pour reparaître parmi le monde des vivants ? Qui peut sans frémir voir Banquo apparaître soudain, le front sanglant et les cheveux souillés, au banquet de Macbeth reculant épouvanté à cet aspect ? Qui ne se sentirait ému jusqu'au fond des entrailles à la vue du spectre du vieil Hamlet se montrant, à minuit, aux soldats en faction sur la plate-forme de la tour d'Elseneur, et s'adressant ensuite au jeune Hamlet pour le supplier de le venger ? Ce n'est pas au dix-septième siècle, pour le dire en passant, qu'on aurait *osé* de pareilles choses sur la scène ; le songe, le songe traditionnel seul de la tragédie classique et qui ne s'adresse qu'à l'imagination du spectateur, s'emparait alors de ces personnages fantastiques ; Shakspeare, au contraire, met ces formes surnaturelles et qui répondent si bien aux inclinations cachées d'un chacun, sous les yeux mêmes du spectateur.

Mais il est un autre genre de merveilleux encore dans lequel Shakspeare excelle ; c'est le merveilleux de la superstition : au temps de Shakspeare on ne croyait pas seulement aux revenants, mais encore à l'existence de certains êtres malfaisants à qui l'on attribuait le pouvoir de troubler les lois de la nature. Ces êtres, disait-on, faisaient naître les orages, répandaient sur les hommes et les troupeaux la famine et la peste, égaraient les voyageurs s'aventurant le soir dans la campagne, lisaient dans l'avenir, prédisaient les malheurs publics et particuliers, estropiaient les enfants, se transformaient à leur gré en mille formes diverses. On se représentait ces êtres, tels que les peint le poète, sous la figure de vieilles femmes ridées, décharnées, habitant le fond des forêts, entretenant commerce avec Belzébut, portant à la main un bâton fatidique et faisant cuire dans une chaudière infernale d'abominables ingrédients : c'étaient les sorcières, puisqu'il faut les appeler par leur nom. Avec quel art et quelle vraisemblance Shakspeare les introduit dans sa tragédie de Macbeth ! Ce n'est pas là un hors-d'œuvre destiné à amuser le public ; loin de là, les sorcières font partie

intégrante du drame ; sans les sorcières, la pièce ne se soutient pas ; ce sont elles qui soufflent dans l'âme du thane écossais les premières idées d'ambition et de crime ; ce sont elles qui, d'accord avec les secrets penchants de son cœur, lui mettent à la main, autant que lady Macbeth elle-même, le poignard de l'assassin et du régicide. Et avec quel art et quelle vérité Shakspeare, s'inspirant des croyances populaires de son temps, nous montre les sorcières à l'œuvre ; nous sommes dupes de son imagination et nous devenons à notre tour crédules et superstitieux comme les hommes du seizième siècle, quand la nuit, sur les bruyères désertes de l'Ecosse, nous voyons ces mauvais génies se tenir par la main, danser une ronde infernale et se livrer à d'horribles ébats à la lueur des éclairs et au bruit de la foudre. Alors nos cheveux se hérissent, notre sang se glace et le génie de Shakspeare triomphe ; le vieil Eschyle, l'auteur des *Euménides* est dépassé et le poète atteint au sublime de l'horreur tragique.

Jusqu'ici, Messieurs, je n'ai fait que louer Shakspeare. L'on pourrait donc me demander avec raison si Shakspeare est sans défauts ; s'il est parfait en tout point ; s'il n'y a absolument rien à redire à sa manière, à son œuvre, à son génie. Nous sommes loin de partager à cet égard la pensée d'un illustre poète qui, dans un livre publié récemment sur Shakspeare, prétend, dans son enthousiasme louable d'ailleurs, que Shakspeare dont il fait un véritable dieu, est impeccable ; que dans son œuvre il n'y a rien à ajouter et rien à retrancher, que tout y est bien comme dans la nature son modèle. C'est là un paradoxe et une exagération qui offenseraient peut-être Shakspeare lui-même, lui qui fut un modèle de modestie pendant toute sa vie, s'il pouvait revenir parmi nous. Shakspeare était un homme et comme tel, il a ses défauts et ses faiblesses : il est donc permis à la critique de les signaler ; sa gloire n'y peut rien perdre.

Shakspeare est venu au lendemain du moyen-âge et la rouille du moyen-âge le couvre encore. On trouve chez lui tout un fatras de faux goût, de mauvais goût et de barbarie ; il est, de plus, irrégulier, incohérent, bizarre, exubérant ; il se laisse trop souvent aller à son inspiration sans la régler ; il a des longueurs, des répétitions ; il ne prend nul souci de la couleur locale, il offre des

invraisemblances absurdes, des grossièretés choquantes, une violence hideuse, une crudité cynique, des tons criards, des situations forcées; mais combien ces défauts disparaissent, après tout, derrière des beautés de premier ordre! En revanche, chez lui, quelle poésie étincelante, quels jets de passion, quelle richesse de couleurs et quelle entraînante éloquence!

Et maintenant, Messieurs, il est temps de vous dire quelques mots des différentes sources où le génie de Shakspeare a puisé les divers sujets de ses vingt-cinq compositions tragiques.

La première de ces sources, c'est l'antiquité romaine. Guidé par Plutarque et par Plutarque seul, qui venait d'être récemment traduit en anglais par North, Shakspeare entre dans la cité latine et il compose trois tragédies historiques aux proportions immenses, pleines d'intérêt, de passion, de vie et dont le sujet est emprunté à trois époques bien diverses de mœurs et d'esprit. *Coriolan*, *Jules César*, *Antoine et Cléopâtre* forment à eux seuls un monument littéraire imposant; Shakspeare ne s'y préoccupe que médiocrement de la vérité locale, voire même de la vérité historique; ce à quoi il s'attache de préférence, c'est à la vérité dramatique et à la vérité humaine, si je puis ainsi parler; ses acteurs ne sont pas toujours des Romains, mais il ne cessent jamais d'être des hommes; en d'autres termes, il peint de main de maître les caractères dont le moraliste grec lui a fourni les données premières, témoin la peinture qu'il nous a tracée de Caïus Marcius, de Jules César, de Brutus, de Cassius, d'Antoine et de la reine d'Egypte. Ce qui distingue encore les tragédies romaines de Shakspeare, c'est un sentiment réel et profond de la politique du temps. Malgré bien des infractions faites aux lois de la couleur locale, bien qu'il ne soit pas toujours exactement informé de tous les faits, il devine remarquablement Rome et le peuple romain; il comprend à merveille, grâce au seul Plutarque, les hommes et les choses du temps, ni plus ni moins que s'il était né sur le Quirinal.

Une autre source d'inspiration pour Shakspeare, ce furent les légendes, les romans, les Nouvelles du moyen-âge qui avaient cours alors tant en Angleterre que dans le reste de l'Europe. Luigi da Porto, et un certain Cynhio, conteurs italiens, lui inspirent *Othello*, *Romeo et Juliette;* la chronique de Holinsched lui fournit le sujet

du *roi Lear;* le récit de notre vieux conteur Belleforest récemment traduit du français, lui donne l'idée de composer son *Hamlet,* et une ballade écossaise le met sur la voie de Macbeth! *Romeo*, *Othello*, *le roi Lear*, *Hamlet*, *Macbeth!* cinq œuvres immortelles qui se disputent l'admiration de l'univers et qu'on appelle les tragédies proprement dites de Shakspeare; ou bien encore, ses pièces d'invention. Pièces d'invention! comment concilier ce mot avec ce que nous venons de dire sur les diverses sources où Shakspeare les puisa? Entendons-nous pourtant, Messieurs. Pour Shakspeare, l'originalité dramatique, comme le remarque avec raison un de ses récents traducteurs, ne consiste pas dans la vérité de l'action, mais dans la vérité des caractères. Il ne se soucie pas de changer le fond du canevas sur lequel il travaille; il ne veut troubler ni distraire la mémoire ou l'imagination du public à qui ce canevas est depuis longtemps connu, et il est de son intérêt qu'il le soit, car ce même public suivra avec d'autant plus de plaisir le drame qui en sera tiré; mais ce que se propose Shakspeare, c'est de faire circuler dans ses vieux romans arrangés pour le théâtre la chaleur, le mouvement et la vie. Les personnages des vieux conteurs, français, anglais ou italiens, dormaient dans la poussière; Shakspeare, en véritable Prométhée, souffle sur cette poussière, il ressuscite ces personnages, il leur dit de se lever, de marcher, de penser, de sentir, de s'émouvoir et de nous émouvoir à notre tour; et ils se lèvent, ils marchent, ils pensent, ils sentent et nous émeuvent, à la voix de son génie créateur.

Mais Shakspeare arrive peut-être encore à plus d'éloquence et de vérité dans ses drames historiques. Il a mis en scène toute l'histoire de son pays, du treizième au seizième siècle. C'est là comme une immense épopée dramatique dont chaque pièce forme un chant. Dans les drames historiques relatifs aux événements accomplis en Angleterre au treizième et au quatorzième siècles, il peint, avec des traits de feu, le moyen-âge, la féodalité avec ses hommes bardés de fer et leurs mœurs violentes et barbares. Arrivé au quinzième et au seizième siècles, il met sous nos yeux la querelle des deux Roses, les dissensions intestines qui inondèrent l'Angleterre de sang, les principaux épisodes de la guerre de cent ans, etc., etc. Nous assistons à des luttes terribles, à des révolutions de tout

genre. Que d'usurpations, que de crimes, que de noires ambitions, que d'intrigues, que d'agitations! rois, tyrans, prélats, généraux, ministres, hommes d'Etat, il les place sous nos yeux, scrute leurs sentiments secrets, leurs vues les plus cachées, fait ressortir au milieu de tout cela les leçons de l'histoire, peint avec des couleurs admirables les passions politiques et mérite d'être surnommé, à cet égard, le Tacite du drame. Avec lui on apprend l'histoire aussi bien et mieux peut-être, sous certains rapports, qu'avec les historiens proprement dits; il émeut et instruit à la fois le spectateur sous les yeux duquel il déroule les principaux événements historiques de l'Angleterre des deux siècles qui viennent de s'écouler: rappelez-vous *le roi Jean, Richard II, Richard III, Henri IV, Henri V,* la trilogie de *Henri VI, Henri VIII.* Combien, encore une fois, de tels tableaux devaient exciter l'attention et l'intérêt du peuple qui les voyait représenter et auquel ils rappelaient ses coutumes, ses souvenirs, ses préjugés, ses faits et gestes?

Un illustre critique qui a eu le mérite fort rare chez nous de comprendre et de sentir admirablement, il y a trente ans déjà, le génie et l'œuvre de Shakspeare, fait à ce sujet une remarque aussi ingénieuse qu'elle est éloquemment exprimée. Je ne puis me refuser au plaisir de vous la citer : « Figurons-nous, dit quelque » part M. Villemain (1), qu'un homme de génie, jeté à l'époque » du premier débrouillement de notre langue et de nos arts, imprimant à toutes ses paroles une énergie sauvage, ait produit sur » la scène avec la liberté d'une action sans limites et la chaleur » d'une tradition encore récente, les vengeances de Louis XI, les » crimes du palais de Charles IX, l'audace des Guises, les fureurs » de la Ligue; que ce poète eût nommé nos chefs, nos factions, » nos villes, nos fleuves, nos campagnes, non pas avec les allusions » passagères et l'harmonieux langage de Nérestan et de Zaïre, » non pas avec les circonlocutions emphatiques et la pompe moderne des vieux Français défigurés par Du Belloy, mais avec une » franchise rude et simple, avec l'expression familière du temps, » jamais ennoblie, mais toujours animée par le génie du peintre; » de pareilles pièces, si elles étaient jouées, n'auraient-elles pas

(1) *Nouveaux mélanges historiques et littéraires.* p. 164.

» gardé une autorité immortelle dans notre littérature et un effet
» tout-puissant sur notre théâtre? Et cependant nous n'avons pas,
» comme les Anglais, le goût de nos vieilles annales, le respect de
» nos vieilles mœurs, ni surtout l'âpreté du patriotisme insu-
» laire. »

Vous pouvez maintenant, Messieurs, si je suis parvenu à expliquer clairement ma pensée, vous faire une idée sommaire du théâtre de Shakspeare. Pour être le moins incomplet possible, il me reste à vous parler de Shakspeare comme écrivain et comme moraliste. Le temps me presse, et j'ai peur d'abuser de votre patience; je ferai tous mes efforts pour être bref.

Shakspeare, écrivain. Ici encore il y a à faire la part du bien et du mal; Shakspeare était de son temps, et son style se ressent de ous les défauts inhérents au langage du seizième siècle. Shakspeare est trop souvent affecté, guindé, prétentieux, précieux; si sa pensée est toujours juste, son expression en revanche ne l'est pas toujours assez; ce génie si vigoureux se met souvent l'esprit à la torture pour exprimer des choses simples en termes alambiqués. Il est, en outre, raffiné, pédantesque et subtil dans sa manière de parler, comme on l'était d'ailleurs à la cour d'Elisabeth dont l'influence s'étendait partout; il abuse de la métaphore, des concetti, des jeux de mots, des calembours même, toutes choses qu'avait mises à la mode la littérature italienne dont Shakspeare était nourri, nous avons déjà eu occasion de le remarquer. Ce n'est pas tout, Shakspeare n'est pas seulement hardi, mais licencieux, voire même obscène; il place des propos inconvenants dans la bouche de ses héroïnes, il ne recule pas assez devant les équivoques scabreuses; trop souvent il prononce le mot cru et appelle les choses par leur nom avec une liberté toute rabelaisienne et toute aristophanesque. Voilà ce qu'on est en droit de lui reprocher; mais, Messieurs, c'est là comme la gangue de son génie, ce sont les scories qui recouvrent le filet d'or. Quand Shakspeare ne veut être dans son style ni pompeux, ni subtil, ni affecté, quand il se laisse aller à l'inspiration de son génie, quelle force, quel éclat, quelle poésie merveilleuse, quelle âpreté dans l'invective, quelle éloquence dans les malédictions, quelle énergie dans la haine, quel élan, quel souffle, quelle passion, quelle amertume dans la raillerie, quelle pointe dans

l'ironie, que d'esprit, que d'humour ! Et le croirait-on, si ce n'était là, après tout, le privilége de tous les grands maîtres de la poésie? ce même homme a les qualités les plus opposées à celles que nous venons de signaler ; il a des expressions pour rendre toute la gamme des sentiments humains ; il possède un véritable cœur de femme où résonnent les cordes les plus délicates ; son style, s'il le veut, sait exprimer les affections les plus tendres, les plus douces, les plus gracieuses : il est suave, insinuant, sympathique, sensible, pathétique, pathétique jusqu'à ouvrir dans notre cœur toutes les sources de la pitié et des larmes. Voilà ce que l'on peut dire de Shakspeare écrivain.

De l'écrivain, Messieurs, je passe au moraliste ; c'est par là que nous terminerons cette esquisse. Shakspeare, moraliste ; voilà une question qui, selon nous, peut être envisagée sous trois faces différentes.

Et tout d'abord Shakspeare est moraliste en ce sens qu'héritier des traditions des *moralités* du moyen-âge, il nous montre toujours le crime châtié et la vertu récompensée. Nous n'avons plus affaire ici, comme avec les anciens, à une aveugle fatalité qui ôte toute initiative et partant tout mérite personnel aux personnages tragiques. Dans Shakspeare chacun se forge sa propre destinée, et cette destinée dépend uniquement du jeu des passions humaines. Les criminels de Shakspeare ne sont pas les victimes du sort, mais les victimes de leurs propres méfaits ; ils ont voulu être criminels, et voilà pourquoi ils sont punis ; si dans Shakspeare il se trouve que, comme cela se voit dans le monde, des honnêtes gens et des innocents soient frappés, n'attribuez pas ces coups au hasard, mais au caractère même de ces personnages ; cherchez bien et vous vous convaincrez bientôt qu'ayant pu éviter le malheur, ils ont tout fait pour courir au devant. Ainsi dans le théâtre de Shakspeare, à chacun selon ses œuvres. Ce qui domine chez lui, c'est la liberté morale et la consolante doctrine de la responsabilité humaine.

Mais Shakspeare ne serait pas un moraliste complet s'il n'était en même temps un grand observateur de la nature humaine. Ils se comptent, Messieurs, les hommes qui ont su pénétrer dans les secrets de notre âme et en analyser les mystères. Ces hommes là s'appellent,

Aristote et Théophraste chez les Grecs ; dans la Rome antique, Tacite et Sénèque; en France, au seizième siècle, Montaigne; au dix-septième, Molière, La Rochefoucauld, La Bruyère. Eh bien! Messieurs, non-seulement Shakspeare égale ces grands génies, mais, je ne crains pas de le dire, par moments, il les dépasse. Comme eux, il descend dans cette caverne qu'on appelle la conscience humaine, et il en sort les mains chargées de trésors d'observation. Il lit, à la lueur de son génie, dans les replis les plus cachés de notre âme, il sonde les reins de l'homme dans leur dernière profondeur. Jamais on n'a jeté sur le cœur humain un regard plus pénétrant et plus sagace ; son théâtre, sous ce rapport, peut suppléer en quelque sorte à la vie ; quiconque l'aura étudié attentivement acquerra par cette étude l'expérience que les années seules peuvent donner. Que de sages maximes ! que de profondes sentences ! quelle variété de pensées, que de vues, que d'observations fines et ingénieuses ! quelle connaissance de la cour et du monde ! il n'est peut-être pas de situation dans la vie réelle qui ne se trouve exposée dans le cadre imaginaire de ses drames ; l'homme tout entier est là avec ses bons et ses mauvais instincts ; il nous le peint dans sa grandeur et dans ses misères ; il le rend, en quelque sorte, transparent pour nous, il lui arrache tous ses secrets et c'est, à juste titre, qu'on a pu dire du théâtre de Shakspeare qu'il était le Manuel des peuples et des rois et la *Bible des mondains*.

Or, Messieurs, quand on a reçu de la nature, comme Shakspeare, le don de l'observation et qu'à ce don on joint, comme c'était le cas chez lui, l'art de peindre, on doit exceller à représenter dans toute leur vérité les sentiments, les caractères et les passions. Et c'est par là que Shakspeare excelle en effet. Ceci encore appartient au moraliste. Ouvrez le théâtre du grand William et vous y trouverez tout un peuple de figures vivantes, exprimant les principaux sentiments de l'âme et les passions dominantes du cœur, les bonnes comme les mauvaises, les grandes comme les petites, les passions nobles comme les passions viles. Que de types saisissants dont il suffit d'énoncer le nom pour faire naître chez tous ceux qui ont lu Shakspeare tout un monde de souvenirs et d'émotions ! Voyez et comptez : le patriotisme se nomme Brutus ; l'orgueil, Coriolan ; la passion sensuelle, Cléopâtre ; l'amour paternel, Talbot ; l'affection

maternelle, Constance; la piété filiale, Cordélia. La misanthropie est représentée par Timon, la mélancolie, par Hamlet, la sagesse politique par Henri V, la sensualité spirituelle par Falstaff. Horatio, Antonio, Bassano, Pauline sont synonymes de l'amitié; Gertrude et Lady Macbeth, du remords. L'amour c'est Romeo, Juliette, Ophelia; la candeur, l'innocence, la chasteté, c'est Catherine d'Aragon, c'est Desdémone. La jalousie s'appelle Othello; l'ambition, Macbeth; la cruauté, Edmond Gloster, Gonérille et Régane; l'hypocrisie, Richard III; la perversité et la scélératesse, Iago..... Quelle fécondité! Où trouver chez aucun autre poète un exemple d'une telle diversité? Quel fabricateur d'âmes que Shakspeare! Son théâtre est le miroir de la nature et Shakspeare, le plus grand créateur après Dieu.

Telle est, Messieurs, en résumé et fort en abrégé, l'œuvre du grand William. Elle passionnera à divers titres et tiendra à tout jamais en haleine la postérité; œuvre d'airain sur laquelle le temps n'a pas eu de prise jusque aujourd'hui et sur laquelle il n'en aura pas dans l'avenir; elle forme, pour me servir ici de l'expression d'un ancien, un *monument pour toujours* (1); monument élevé, Messieurs, par la main du génie à la gloire de l'esprit humain.

(1) Thucydide, lib. I, cap. I.

ECOLE DE MEDECINE.

DISTRIBUTION DES PRIX.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS.

Séance du 11 août 1865.

ÉTUDIANTS EN MÉDECINE.

PREMIÈRE ANNÉE.

1er Prix. — M. Jobelin (Auguste), de Besançon.
2e Prix. — M. Ledoux (Emile), de Besançon.
1er *Accessit.* — M. Roy (Faustin), de Rahon (Jura).
2e *Accessit.* —M. Fournier (Augustin), de Bourbévelle (Hte-Saône).

DEUXIÈME ANNÉE.

Le Jury n'a cru devoir décerner ni prix ni accessit.

TROISIÈME ANNÉE.

Prix unique. — M. Tremolet (Jules), du Russey (Doubs).

ELEVES EN PHARMACIE.

PREMIÈRE ANNÉE.

Prix ex æquo. { MM. Béjean (aîné), de Mignafans (Hte-Saône).
Collilieux (Albert), de Lure (Hte--Saône).

DEUXIÈME ANNÉE.

Prix ex æquo. { MM. Bretillot (Charles), de Dôle (Jura).
Goumand (Auguste), d'Arinthod (Jura).